

L'ANCIEN COMBATTANT

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

N. 39 - Juillet 2023

**Ensemble,
aidons ceux
qui restent**



LE BLEUET
DE FRANCE



Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur

Affiliée à l'Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre (U.F.A.C)
Affiliée à la Fédération Nationale André MAGINOT (FNAM) -GR 14-
Fondée en 1945

32 rue Blanche - Espace Intérieure - 75009 Paris
Tél. 01 47 63 00 03 – Port. 07 67 94 89 04
courriel : ass-anciens-combattants@orange.fr

BUREAU NATIONAL

Président National :	Jean-Paul BACHET
Président National Délégué :	Jean-Claude BORDES
Présidents Adjoints :	André LEBRASSEUR Daniel ROUSSEAU
Vice-Présidents :	Lucien BARBE Pierre MARAGE Jean-Marie DESMEDT Francis SZWEC Jean VUILLEMOT
Secrétaire Général National :	Jean-Paul BREQUE
Trésorier National :	Daniel ROUSSEAU
Trésoriers Nationaux Adjoints :	André LEBRASSEUR René ESPANOL
Présidents Nationaux Délégués Honoraires :	Jean-Michel BENQUET † Jean-Pierre BELLIFA
Vice-président honoraire :	Guy MOUROT
Administrateurs Honoraires :	Maurice BARNIER † Jean-Louis BAUDHUIN Yves LELEUX Jacques MARRIGUES
Porte-drapeaux nationaux :	Jean-Pierre BELLIFA Jean-Jacques MARCHAND Daniel ROUSSEAU Christiane DOMART
Collaboratrice et secrétaire :	Sylvie JALIBERT

Directeur de la Publication : Jean-Paul Bachet
Comité de rédaction : Jean-Paul BREQUE, Jean-Claude BORDES,
Jean-Jacques MARCHAND et Francis SZWEC
Secrétaire de rédaction : Sylvie Jalibert
Dépôt légal : 2^e semestre 2023 – ISSN 1777-9170
Crédit photos : Préfecture de Police, Yves BARNIER, Sylvie JALIBERT
et Le Bleu et de France
Conception graphique, mise en page & impression :
Chevillon Imprimeur 26 bd Kennedy 89100 Sens



Informations générales 02

Histoire 03-07

La vie de nos Sections 08-34

Section Aude	08-09
Section Basse Normandie	09-10
Section Côte d'Or – Doubs – Jura – Saône-et-Loire	10-12
Section Dordogne	13
Section Gard – Hérault – Vaucluse & délégation de la Guyane	13-14
Section Midi-Pyrénées	14-18
Section Gironde – Landes – Pyrénées Atlantiques	18-19
Section Marne - Aisne - Ardennes	20
Section Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges	20-23
Section Paris-Isolés et Section F.A.C.R.P.P	24-26
Section Paris-Isolés	26-28
Section Auvergne	29
Section Rhône, Ain, Savoie(s), Isère	29
Section Seine-Maritime	30-32
Section Yonne, Nièvre	32

Le bleu et de France 33

Communiqué de la rédaction du journal

Il est rappelé que les opinions émises par les rédacteurs des articles publiés dans le journal le sont sous la responsabilité de leur auteur et que la rédaction ne peut être mise en cause de ce fait.

Editorial



Nous voici déjà arrivés à la mi 2023, je ne sais si comme moi vous trouvez que le temps passe très vite et pourtant en ce qui me concerne, et vous m'en excuserez, j'ai dû «lever le pied» beaucoup plus longtemps que prévu et il est vrai que je n'ai pas retrouvé encore tous mes moyens.

Mais grâce à l'implication de certains membres du bureau, et en liaison avec Sylvie notre association a pu répondre présent sur tous les fronts (mémoriel, social, continuité du service etc.) et je leur adresse mes plus sincères remerciements.

Comme chaque année, c'est au premier trimestre qu'est affinée l'organisation du congrès annuel, cette année celui de Dijon (du 1^{er} au 6 octobre), ce sera le 50^e congrès de notre association – un bel anniversaire !

Pour mémoire le problème récurrent de l'hébergement a été réglé dès le mois d'octobre 2022 et encore fallait-il trouver un hôtel à un prix supportable pour vous et pour les finances de l'association. Nous n'avons pu réserver que 35 chambres ce qui explique que nous avons dû refuser des inscriptions. En côte d'Or (et sans doute ailleurs) et début octobre les hôtels sont très recherchés (notamment pour les voyages d'associations d'ainés).

Comme vous pourrez le lire dans la revue, notre association voit avec les années disparaître bon nombre de ses adhérents «historiques». Je veux signaler en premier lieu Jean-Michel BENQUET à qui nous devons tant pour son investissement dans la bonne marche de notre association.

Dans le même esprit nous devons signaler le décès de Maurice BARNIER, président de la section Yonne – Nièvre, qui conscient de ses difficultés à assurer de telles fonctions et devant l'impossibilité de trouver un successeur venait de proposer la disparition de cette section, en proposant aux adhérents de se rapprocher de la section Paris – Isolés.

Je ne manquerai pas de signaler le décès de Joseph BAEZA et André JACQUET respectivement président de la section Auvergne et Vienne ce qui avait conduit à la disparition de ces deux sections.

Enfin nous venons d'apprendre le décès à Bordeaux dans sa 109^e année de Marcel BARBARY, notre doyen.

Sans pour autant compenser nombre pour nombre toutes ses disparitions regrettées nous sommes très heureux d'accueillir un bon nombre de nouveaux adhérents (30 pour 2022), incités à rejoindre notre association par les efforts de nos présidents de section. Parmi ces futurs nouveaux adhérents, je voudrais signaler l'arrivée de Jade, une petite fille de Sylvie et 1^{er} enfant de Marielle JALIBERT qui si souvent a pris des congés pour aider lors de nos congrès.

Parmi les nouvelles diverses, je ne veux pas manquer de signaler que grâce à la bienveillance toujours renouvelée de Gilles BACHELIER, président d'Intériale, une nouvelle fois l'assemblée générale nationale annuelle de l'UFAC a pu se tenir dans d'excellentes conditions le 16 mai 2023 dans l'auditorium du 32 rue Blanche. Le président de l'UFAC a remercié chaleureusement le président d'Intériale à cette occasion.

Je voudrais une nouvelle fois, et ce n'est que justice, rendre hommage à nos porte-drapeaux. C'est une fonction difficile, exigeant de nombreuses qualités dont la disponibilité, le sens du devoir, une bonne dose de dévouement - je pense aux contraintes des conditions météorologiques (pluie, vent, chaleur excessive...).

Ils sont l'image de notre association, c'est la raison pour laquelle après une expérience tentée par Francis SZWEC, nous avons décidé d'attribuer à chaque porte-drapeau, une chemisette siglée AACRMI. Elles sont actuellement en cours de distribution dans les sections et vous ne manquerez de les «admirer» lors de la prochaine cérémonie à laquelle vous participerez.

Je vous souhaite de passer un bel été, en évitant les trop fortes chaleurs et pour ceux qui ont le bonheur d'avoir des enfants, petit-enfants, arrière-petits-enfants qu'ils profitent de ce moment pour les choyer.

Dans une autre association, je m'occupe de jeunes lycéens, et le corps enseignant attire toujours notre attention sur les dégâts notamment psychologiques des 2 dernières années. Nos jeunes ont besoin de nous !



M. Jean-Paul Bachet
Président national. ■

07 mai 2023: Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Cette année encore et pour poursuivre une tradition qui voit son origine en 1953, année où et sur proposition de nos prédécesseurs, le Ministre de l'Intérieur a fixé au 07 mai de chaque année la date de la cérémonie à la mémoire des policiers «Morts pour la France», nous nous sommes retrouvés, le 07 mai à l'Arc de Triomphe pour participer au Ravivage de la Flamme.

Cérémonie nationale, c'est le bureau national qui a pris en charge la gerbe et le pot de l'amitié.

Nos autorités de tutelle étaient représentées, le Directeur Général de la Police Nationale par le Commissaire Général Stéphane FOLCHER, Commandant de la réserve de la Police Nationale et le Préfet de Police par Madame Audrey GRAFFAULT, Sous-Préfète, cheffe de son Cabinet et la cérémonie était rehaussée par la prestation de la musique de la Police Nationale et de nombreux porte-drapeaux toujours présents. ■



Distinction honorifique

Par arrêté du 7 juin 2023, le préfet de l'Hérault a décerné au président **Francis SZWEC** la médaille de l'enfance et des familles afin de rendre hommage à son mérite et pour lui témoigner la reconnaissance de la Nation. Cette médaille lui sera remise officiellement dans quelques semaines.

Créée en 1920, la médaille de la famille est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles

La médaille de l'enfance et des familles est



accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Depuis le 22 février 2022, elle peut également être remise au bénévole et au professionnel intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

C'est à titre exceptionnel que cette distinction lui a été octroyée pour les services bénévoles accomplis dans le domaine de la protection de l'enfance. ■

Camiers et sa Zone mémorielle

par René ESPANOL

Camiers petit bourg du Pas-de-Calais, dont les anciens combattants, sur l'initiative de leur président Henri Kurowski ont obtenu de la municipalité, du département et de la région l'autorisation de créer une zone mémorielle de la Grande Guerre 14-18.

Sur le conseil d'un ami je me suis rendu sur place pour connaître ce lieu de mémoire et prendre quelques photos. Je m'apprêtais à repartir, lorsqu'une délégation, drapeaux en tête arrive sur les lieux pour commémorer la journée des déportés. Brève cérémonie, mais combien émouvante car la chorale de Camiers a chanté «Nuits et Brouillards» composée par Jean Ferrat. Le président Kurowski a fait le commentaire sur la stèle de recueillement, d'un bloc de béton du blockhaus du Mur de l'Atlantique venant de la plage Sainte Cécile symbolisant la Seconde Guerre mondiale. Le Mur de l'Atlantique avait nécessité une importante main-d'œuvre avec des travailleurs forcés ; STO, déportés, juifs, prisonniers de guerre russes.

Il a ensuite présenté, cette zone mémorielle qui retrace une partie de la vie de la commune avec la venue de militaires et personnels sanitaires ; Canada, Australie, Inde, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud, Portugal, Chinois et Américains.

A quelques kilomètres de la ville et du port d'Etaples, Camiers se trouvait dans l'axe ferroviaire Boulogne -Etaples -Paris. Ainsi à partir de l'année 1915 sont implantés de chaque côté de la voie, les camps Britanniques, avec côté mer les campements militaires et «Machine Gun Corps» pour l'entraînement des mitrailleurs, et son dépôt de matériels et munitions, (40.000 mitrailleurs y sont passés pour l'instruction jusqu'en 1919).

Les Hôpitaux : 17.600 lits répartis en 4 sections de 4.400 chacune

Côté colline sont implantés les hôpitaux anglais et début février de grands travaux y sont entrepris. Dans un premier temps, l'installation est sommaire, de grandes tentes «Marquise», puis rapide-

ment des baraquements sont aménagés pour mieux supporter les conditions climatiques. Par la suite les hôpitaux canadiens courant 1915, puis Américains 1916 viendront renforcer le dispositif médical pour y soigner les blessés du front du Nord et des Flandres. Selon les périodes et l'intensité des combats, la gare de Camiers recevait jusqu'à 10 trains par jour, dont 964 blessés pour une seule journée.



Sur ce site le souvenir de personnages célèbres

Le médecin militaire, le **Lieutenant Colonel John McCrae** 1872-1918, poète à ses heures. En avril 1915 au sein du Corps Expéditionnaire Canadien, il participe dans les tranchées d'Ypres aux sanglants combats, il est très peiné par la mort de son ami Alexis Helmer le 2 mai 1915.

Affecté le 1^{er} juin à Camiers, il compose à la vue des coquelicots poussant dans les champs de Camiers son fameux poème «**In Flanders Fields**»

Ce poème publié en décembre 1915 est devenu si célèbre que le coquelicot rouge sera finalement adopté comme fleur du souvenir pour la commémoration du 11 novembre par tous les pays du Commonwealth.

Le poème «**In Flanders Fields**» :

Quelque part en Flandre

En Flandre, quelque part

un champ de bataille,

Entre nos croix de bois

ont fleuri les pavots,

Dans le ciel, ignorant le bruit

de la mitraille,

L'alouette gaiement chante

le jour nouveau.

Nous, les morts d'aujourd'hui

vivants hier encore,

Nous Riions, nous aimions

et nous étions aimés,

Nous dont les yeux voyaient

le couchant et l'aurore,

En Flandre, quelque part

reposons à jamais.

Vous qui survivez,

c'est à vous de reprendre

Le Flambeau du combat

dans nos doigts décharnés

C'est un devoir sacré.

Sous la terre de Flandre

Nous ne dormirons point

si vous le profanez

John McCrae

Autres personnages célèbres :

Le docteur Lieutenant William Fitzsimons médecin à l'hôpital Américain N° 5. Il subit le 4 septembre 1917 un terrible bombardement. 7 bombes sont lâchées, 5 frappent cet hôpital faisant 4 tués les soldats **Oscar Tugo, Rudolph Rubino, Leslie Woods** et le **docteur William Fitzsimons**.

Le docteur Lieutenant William Fitzsimons sera le premier officier américain tué au cours de la première guerre mondiale et le soldat Leslie Woods qui n'avait que 17 ans le plus jeune mort de l'Armée Américaine. Les 4 furent enterrés le 8 septembre 1917 au cimetière d'Etaples.

Le cimetière d'Etaples situé sur la route de Camiers à Etaples est le plus grand cimetière militaire Britannique en France. Il regroupe près de 11.000 tombes de la première guerre mondiale de 18 nationalités.

Deuxième guerre mondiale :

Camiers étant dans la zone du Mur de l'Atlantique, le bourg a subi plus de 40 bombardements aériens faisant de nombreuses victimes civiles, des travailleurs forcés et des dégâts considérables. Ce sont les bombardements du 27 avril 1944 qui ont

causé la mort de 17 prisonniers de guerre Russes, qui sont enterrés au cimetière de Camiers.

Je salue et remercie le Président Henri Kurowski, Messieurs Yves Lourtil, Michel Maison et la section d'Anciens Combattants de Camiers pour leur travail de recherche et de conception des fascicules, comme

les photos, qui m'ont été utiles pour rédiger cet article.

Bravo, à vous tous, qui avez permis à votre façon, et finalement avec peu de moyens de sortir de l'oubli le passé glorieux de ces hommes et femmes dévoués au service médical des armées, la commune de Camiers peut être fière ! ■

Charles de GAULLE Jean MOULIN Winston CHURCHILL

par Jean-Paul DOUSSIN

De l'Appel du 18 juin à la réunion fondatrice du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943 – 80^e anniversaire

Trois hommes ou La Force du Refus

«Si on était ingrat envers lui, cet officier s'avancerait tout seul»

Général DUGOMMIER, commandant le siège de Toulon au sujet du citoyen. Général Napoléon BONAPARTE, commandant de l'artillerie – décembre 1793

«Celui qui ne se rend pas a raison contre celui qui se rend» Charles PE-GUY - L'argent

Extrait du tract rédigé par Edmond MICHELET (futur Ministre du Général De GAULLE et distribué par lui-même et ses amis du Secours National à Brive le lundi juin 1940 pour protester contre le discours de capitulation du Maréchal PETAINE.

«L'homme du Destin» compliment de Sir Winston CHURCHILL, Premier Ministre de sa Gracieuse Majesté au Général De GAULLE : sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Défense Nationale.

Préfecture de Tours, jeudi 13 juin 1940
Acte I : Le chagrin et la pitié

Vers midi et demi, le vainqueur de Verdun, le vieux Maréchal de France Philippe PETAINE, 84 ans, nouveau (et dernier) Président du Conseil de la III^e République à l'agonie, prononce, à la radio, la phrase fatidique «c'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat», phrase malencontreuse, inopportune, malheureuse que ses ministres vont immédiatement tenter de maquiller en un faux pathétique en écriture publique «c'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut tenter de cesser le combat»

Ainsi se réalise la prophétie du dictateur nazi HITLER dont le journal Paris Soir s'était gaussé au mois d'avril 1940 «J'occuperai Paris le 15 juin, la paix sera signée le 1^{er} juillet»

Paris est tombé le 14 juin 1940, l'Armistice de Compiègne sera signé le 22 juin 1940.

Pire que Waterloo et le premier Sedan (celui de 1870) écrit le Français Libre Louis CREMIEUX-BRILHAC dans son ouvrage de référence «La France Libre : de l'Appel du 18 juin à la Libé-

ration» NRF éditions Gallimard 1996.

La déroute, en six semaines, d'une armée française considéré jusque-là comme la meilleure du monde, l'effondrement d'une nation, la fuite éperdue de ses élites, élus, hauts fonctionnaires abandonnant leur poste devant une armée allemande étendant partout ses tentacules, deux millions de soldats français prisonniers, huit millions de réfugiés français, belges, luxembourgeois sur les routes du sud se suivant sans but, déboussolés avec leurs enfants, leurs matelas et leurs grands-mères dans les brouettes devant la soldatesque nazie, bref l'écroulement de la France, naguère respectée et crainte, désormais moquée et méprisée.

Pour bien comprendre ce vent mauvais, il faut lire Lucien REBATET «Les Décombres» et revoir le film général de Marcel OPHULS «Le chagrin et la pitié»

Acte II : «La Force du Destin»

Pourquoi ce titre du célèbre opéra de Giuseppe VERDI composa en 1862 ? Parce que le 30 septembre 1909 Charles De GAULLE, alors âgé de 18 ans et 10 mois est admis au concours



d'entrée à Saint-Cyr. Conformément à la loi du 21 mars 1905, comme tous les élèves officiers, il doit faire un an de service militaire comme simple soldat avant d'intégrer la grande école, selon la règle à « apprendre à obéir avant de commander ». Il choisit le 33^e RI à Arras. En avril 1910 son commandant de compagnie (la 5^e), le capitaine De TUGNY, le nomme Caporal. A la question : « pourquoi pas Sergent ? » de TUGNY répond « Que voulez-vous que je nomme Sergent un garçon qui se sentirait à sa place que Connétable ». En France sous les rois Capétiens et Valois, le Connétable c'était le chef de l'armée du roi de France. De GAULLE a 19 ans. Le Capitaine de TUGNY a déjà compris à qui il avait à faire !

Le 10 mai 1940 à Londres, jour où HITLER jette ses armées sur l'Europe occidentale, un homme a su saisir la chevelure de la Fortune de son propre destin : Winston CHURCHILL.

Après avoir occupé tous les autres postes ministériels régaliens (sauf les Affaires Etrangères), il réalise enfin son rêve : être nommé, à 65 ans, Premier Ministre de sa Gracieuse Majesté. Le 13 mai 1940, trois jours après sa nomination, il déclare devant la Chambre des Communes.

« Je n'ai rien à proposer si ce n'est du sang, des efforts, des larmes et de la sueur ». Et le 17 mai 1940, quatre jours après que l'armée allemande, avec

ses divisions blindées, et les avions de chasse, de char PANZER, ses bombardiers STUKAS en piqué, ait enfoncé le 13 mai 1940 l'armée française à SEDAN, CHURCHILL (qui admirait tant jusque-là cette armée française et ses chefs) tient ce propos méprisant au roi Georges VI (qui le note immédiatement dans son journal).

« L'armée française n'est pas battue puisqu'elle n'a pas encore combattu ». Pour CHURCHILL, le vendredi 10 mai 1940, à 5 heures du matin, la France était, avec l'Angleterre, le plus grand pays du monde, le vendredi 17 mai 1940 à 10h30, la France n'est plus rien !



Quand le 19 juin 1940, CHURCHILL, le vieux lion britannique animal politique au flair infailible accueille pour la première fois à Londres au 10 Downing Street, résidence du Premier Ministre de sa gracieuse Majesté, le jeune Général De GAULLE que le président du conseil français Paul REYNAUD a nommé le 5 juin sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Défense Nationale pour redonner force et vigueur à son gouvernement où souffle déjà l'air vicié de « l'étrange défaite » il connaît bien sûr, de réputation, son interlocuteur. Il sait que ce non conformiste déjà, célèbre pour cinq évasions pendant la grande guerre (mais toujours repris) a prêché contre l'Etat-Major français sclérosé, en vue

d'imposer l'armée mécanique (divisions blindées autonomes appuyées par l'aviation) qu'il s'est heurté à ses chefs et notamment à son patron le Maréchal PETAIN dans une querelle littéraire et qu'il vient de prouver la grande valeur de ses thèses en remportant en mai 1940, en qualité de Colonel commandant la 4^e division cuirassée de réserve (4^e DCR), les deux seules victoires françaises de la campagne de 1940 : Montcornet et Abbeville qui auraient pu retourner le sort de la bataille si le haut commandement français avait eu le bon sens de mieux les exploiter tout en discernant à De GAULLE citation et deux étoiles de général de brigade. De cette première rencontre de CHURCHILL et De GAULLE « s'accrochent » (selon la formule de ce dernier) va naître cette « lune de miel » d'un an (selon le lieutenant Geoffroy de COURCEL aide de camp du Général De GAULLE, entre De GAULLE et CHURCHILL qui jauge immédiatement la valeur combative de ce jeune général français qui veut se battre, flairer déjà en lui « l'homme du destin » et le voit, à son tour, trente ans après le Capitaine de TUGNY en « Connétable de France ». Cette entente cordiale idyllique (prélude certes à la mésentente cordiale qui suivra à partir de l'entrée en scène de ROOSEVELT qui perturbera le jeu, CHURCHILL choisissant alors « le grand large » c'est-à-dire les Etats-Unis) sera un atout maître pour le futur chef de la France Libre pour s'adresser au peuple français au micro de la radio de Londres puis pour donner à la France Libre (ensuite France Combattante) l'assise géographique dont elle aura besoin.

Pendant ce temps-là à Chartres, la Préfecture d'Eure-et-Loir qui compte 23 000 habitants, il reste environ un millier de Chartrains. Tous les autres sont partis sur les routes de l'exode à commencer par les gens investis de responsabilité.

Le Préfet Jean MOULIN qui est encore le plus jeune Préfet de France, statut honorifique qui était déjà le sien en 1937 quand il était à Rodez, Préfet de l'Aveyron. Les habitants du Rouergue

l'avaient vu arriver avec méfiance en 1937. Mais Joseph MONSSERVIN, l'homme fort de la droite aveyronnaise lui écrivit, au moment de son départ à Chartres, début 1939 «j'ai vraiment de la peine et cela prouve que je vous aimais bien» (voir Jean-Pierre AZEMA, Jean MOULIN le rebelle, le politique, le résistant. Perrin éditeur : 2003).

Jean MOULIN, sous-préfet puis Préfet de grande classe, chef de cabinet de Pierre COT, le Ministre de l'Air du Front Populaire était un homme brillant, séduisant, séducteur (le nom de plusieurs de ses compagnes nous est connu), artiste-peintre (tableaux, aquarelle, dessins qu'il signait du nom de ROMANIN), skieur de haut niveau, excellent cycliste, il avait organisé sous l'autorité de Léon BLUM, président du Conseil du Front Populaire et du ministre Pierre COT auquel le liait une longue amitié, l'aide à la République Espagnole agressée par les fascistes pendant la guerre civile d'Espagne.

C'est à Chartres où ils avaient organisé au printemps 1939, les cérémonies du 150^e anniversaire de la Révolution Française de 1789 qu'il va démontrer toute l'étendue de son courage :

- Pour organiser l'aide aux réfugiés ; ce courage sera reconnu dans un témoignage officiel par le chef d'escadron de TORQUAT, commandant le 1^{er} bataillon du 7^e Régiment de Dragons Portés appartenant à la 4^e Division cuirassée de réserve commandée jusqu'au début du mois de juin par le Général DE GAULLE (c'est le premier lien entre DE GAULLE et MOULIN)
- Pour résister aux officiers allemands de la VIII^e division d'infanterie de la Wehrmacht qu'il accueillit devant sa préfecture et en uniforme de Préfet de la République. Ces officiers de l'armée régulière allemande (et non pas celle de la SS) voulaient forcer le Préfet Jean MOULIN à signer un protocole déshonorant pour l'armée française. Selon ces officiers, des civils morts dans les environs de Chartres,



dont une femme atrocement mutilée avaient été assassinées par les soldats africains du 26^e régiment de tirailleurs sénégalais. MOULIN, dit immédiatement que ces civils avaient été tués par les bombardements allemands (bombardiers en piqué Stukas et canons) En fait les Allemands cherchaient un prétexte pour assassiner à Chartres leurs prisonniers noirs comme ils le faisaient souvent ailleurs (banlieue de Lyon etc.). Bien entendu MOULIN refusa tout net de signer ce protocole infamant. Battu sauvagement par ces officiers, jeté, dans son uniforme de Préfet sur la dépouille poisseuse de sang de la dame mutilée puis enfermé dans une grange avec un tirailleur sénégalais prisonnier, il se tranche la gorge avec un tesson de bouteille, préférant se saborder plutôt que de se déshonorer en signant.

- Découvert, presque par hasard, la gorge tranchée, baignant dans son sang, par un de ses geôliers nazis, conduit à l'hôpital de Chartres, recevant les excuses, Feld Kommandant de Chartres, MOULIN restera à son poste jusqu'à sa révocation par Marcel PEYROUTON, Ministre de l'Intérieur du Maréchal PÉTAIN, au début de novembre 1940 après avoir assumé de façon irréprochable la continuité de ses fonctions et du service public dans le cadre nouveau de la zone occupée directement soumise aux Allemands.

Acte III : La Résistance Française dans la continuité de la révolution Française
«Je crois que la Nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordre» - Jean-Sylvain BAILLY

Président de l'Assemblée Nationale au marquis de DREUX-BREZE, grand maître des cérémonies du roi Louis XVI. Seconde séance royale : Salle des menus plaisirs à Versailles 23 juin 1789.

Nous venons de le voir, le 150^e anniversaire de la Révolution Française vient d'être célébré. Coupant le câble avec le pouvoir monarchique selon le morde l'abbé SIEYES, Député de Paris, le Tiers Etat s'était auto-proclamé Assemblée Nationale le 17 juin 1789. C'était la «Révolution même» selon madame de STAEL. En quittant Bordeaux le lundi 17 juin 1940 et en prononçant son appel à la BBC, le lendemain mardi 18 juin, le Général De GAULLE se référerait implicitement à ce précédent grâce au micro que CHURCHILL mettait à sa disposition. «Vive la France Libre dans l'honneur et dans l'indépendance» proclame-t-il le 22 juin 1940 en dénonçant l'armistice de Compiègne-Rethondes. Mais ce fil ténu, presque invisible qui relie la France Libre à la Révolution grâce au micro de la BBC (c'est la radio qui a fait De GAULLE dira Georges BIDAULT, futur président du conseil national de la Résistance) le Général de GAULLE le doit à Gorges MANDEL, l'ancien directeur de cabinet de CLEMENCEAU, le Ministre de l'Intérieur. Apprenant que le Général veut remettre sa démission MANDEL appelle De GAULLE et lui dit :

«Vous avez de grands devoirs à accomplir Général ! Mais avec l'avantage d'être, au milieu de nous tous un homme intact. Le cas échéant, votre fonction actuelle pourra vous faciliter les choses. C'est à cette adjuration de MANDEL» qu'a peut-être tenu, physiquement parlant, ce que j'ai pu faire par la suite. MANDEL relayant auprès du Général De GAULLE la pensée de CLEMENCEAU.

«La Révolution Française est un bloc» oui mais un bloc maintenu dans les structures de l'Etat Républicain par le

Ministre de l'Intérieur, MANDEL et son subordonné, le Préfet Jean MOULIN.

«Comme la Révolution Française, la Résistance Française est un bloc» dira le 08 mai 2006 au micro de France Inter, Maurice KRIEGEL-VALRIMONT. «Il n'y a pas de France sans épée» dira le Général De GAULLE et ceci grâce aux jeunes brigadiers de la France Libre ; LECLERC, KOENIG, DIEGO-BROSSET, les HOCHÉ MARCEAU, BONAPARTE, modernes. Il pourrait ajouter ni sans état régulièrement organisé.

Cette épée, elle brillera, du 26 mai au 11 juin 1942 dans les sables de Libye sous le soleil brûlant de Bir-Hakeim. L'Etat c'est le Professeur René CASIN, le grand juriste, futur vice-pré-

sident du Conseil d'Etat qui rédigera pour De GAULLE, la Charte de la France Libre.

L'adhésion du monde politique et syndical et du corps social Jean MOULIN l'apportera à De GAULLE au 48 rue du Four à Paris en réunissant, sous sa présidence et en sa qualité de délégué du Général De GAULLE le conseil de la Résistance le 27 mai 1943 il y a 80 ans alors que la Gestapo rôde autour de l'immeuble.

Le sacre populaire de De GAULLE, le samedi 26 août 1944 sur les Champs-Élysées, entre l'Arc de Triomphe et le Magnificat de Notre-Dame de Paris c'est une nouvelle version de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Mais tout cela fut possible grâce à un homme :

Sir Winston CHURCHILL qui aurait dit aux Communes le 04 mai 1940 après le désastre de Dunkerque «Nous ne nous rendrons jamais» - «We shall never surrender»

Bibliographie

De GAULLE – Paul-Marie de la GORCE – Perrin Editeur 1999

De GAULLE – Tome 1 «Le rebelle» par Jean LACOUTURE – Editions du Seuil 1984

La France Libre de l'Appel du 18 juin à la Libération par Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC – Gallimard éditeur 1996

CHURCHILL par Andrew ROBERTS – Perrin éditeur 2018 - 2020. ■

Feuillets de Candide

par JJ Of Montmartre

Pupille de la Nation

Louis Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, député de l'Yonne, avocat général au Parlement de Paris, Président à mortier et familier de Louis XVI et Marie Antoinette, député de la noblesse aux États Généraux, cède à l'appel de Mirabeau et rejoint le Tiers État.

Président de la Constituante, le 20 janvier 1793, il exhorte l'assemblée à voter la mort du roi : verdict à une voix de majorité.

Le soir même, souper chez "Février", un établissement de bouche du Palais Égalité ci-devant Palais Royal à Paris.

Éventré profondément par la lame d'un ancien garde du corps du monarque, Philippe Nicolas de Paris, il succombe peu après à 33 ans.

Sa fille unique Louise Suzanne, orpheline à 11 ans, solennellement adoptée par le peuple français devient la première "pupille de la Nation".

Obsèques d'apothéose orchestrées par le peintre David, bref séjour de deux années dans la crypte du Panthéon puis inhumé au domaine de Saint-Fargeau dans l'Yonne où son arrière-arrière-petit-fils Jean d'Ormesson a situé "Au plaisir de Dieu". Voilà soumis à votre appréciation.

Vidocq

La grille aux volutes rouillées en grinçant suspend la marelle d'un merle en frac et guêtres cédrat qui, de son œil rond me fixe.

Il reprend, haussant les épaules, son sautiller sur le tapis de feuilles d'or bruni d'un tableau de Klimt.

Ancien malfrat, bagnard et fugitif, Chef de la Sûreté de la Préfecture de Police de Paris au dix-neuvième siècle qui créa la première agence de détectives privés, a, dit-on, reposé ici avec sa troisième épouse, sa cousine.

Cause de cette légende : une seule pierre où se lit «Vidocq 18»

Celui qui a inspiré Jean Valjean à Victor Hugo dont la fidèle compagne de près de 59 ans, l'actrice Juliette DROUET sommeille en cet enclos.

A pas feutré je prends congé de ces deux mânes unis par le grand écrivain. La demie tinte au clocher qui déjà étire son ombre dans la blondeur automnale sur les stèles moussues.

Non loin du Bois de Vincennes, à Saint-Mandé, ai visité le temps. ■

Section AUDE

par Antoine RODRIGUEZ

La doyenne de notre section rend hommage à ses compagnons de lutte

Entrée dans la Résistance en décembre 1942 à l'âge de 16 ans, comme bénévole de la Croix Rouge Française, Denise CAVERIVIERE épouse GUILHEM rejoint ses frères au sein du maquis toulousain de Bir-Hakeim où elle est considérée comme la benjamine. Pour elle, un choix évident car elle voulait «chasser l'ennemi et regagner la liberté»

A cet âge-là, c'est avec une grande part de courage qu'elle officie en tant qu'agent de liaison et de recrutement entre Toulouse et Montpellier, cache des réfractaire au STO, prend part à la fabrication de faux papiers et ravitaille le maquis.

A 96 ans, cette dernière survivante du maquis a tenu à rendre un hommage à ses 105 compagnons résistants morts pour la France dont



61 d'entre eux furent tués au cours de l'assaut des troupes allemandes contre leur cantonnement de La Parade sur le Causse Méjean (actuellement Hures-la-Parade en Lozère) ou capturés en ce même jour

de La Pentecôte, le 28 mai 1944, il y a 79 ans puis torturés et fusillés.

C'est avec une profonde émotion et un grand honneur pour l'AACRMI que son président départemental a participé à ce dépôt de gerbe. ■

Les CRS n'oublient pas la tragédie du 4 mars 1976

Sous le patronage de l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur de l'Aude, une soixantaine de personnes se sont retrou-

vées le vendredi 3 mars à Montredon-des-Corbières sur le lieu même des événements, pour commémorer le 47^e anniversaire de cette tragédie.

Une quinzaine de vétérans de la Compagnie Républicaine de Sécurité n°26 de Toulouse, accompagnés d'une délégation de fonctionnaires actifs de cette même CRS, de membres des délégations AACRMI de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Gard ainsi qu'une délégation de personnalités dont M. le Maire de Montredon, d'anciens contrôleurs généraux et d'anciens commandants de compagnie des CRS, se sont déplacés en cortège, précédés du fanion de la CRS n°26 et de 9 Porte-dra-

peaux, pour honorer les mémoires du Commandant Joël LE GOFF et de M. Émile POUYTÈS, mortellement blessés au cours des événements. Des gerbes de fleurs ont été déposées tour à tour au pieds de leur stèle. Malgré un vent relativement violent, cette cérémonie sobre mais solennelle, s'est déroulée en ordre parfait, sécurisée comme à l'habitude par des militaires de la Gendarmerie Nationale de la Communauté de Brigades de Vinassan et les fonctionnaires de la police municipale de Montredon. ■



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté

Le 15 mars 2023, l'AACRMI-Aude a honoré l'invitation du Préfet de l'AUDE, M. Thierry BONNIER et a participé, avec son drapeau, à la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française organisée à la préfecture à Carcassonne.

Cette cérémonie, moment de rencontre et d'émotion, concernait celles et ceux, résident dans le département, qui venaient d'acquérir la nationalité française.

A l'issue de la projection du film «devenir français», M.

le Préfet, dans son discours, insistait sur le fait que cette cérémonie marquait une étape importante de la vie de nos nouveaux compatriotes par un accueil qui

alliait solennité par la présence entre-autre de présidents d'associations accompagnés de deux drapeaux et convivialité. Il précisait qu'ils avaient des droits

mais aussi des devoirs liés au respect des institutions de la France, de ses valeurs et de ses règles de vie commune. Les intéressés, au nombre d'une centaine sur les deux cérémonies, se voyaient remettre par le Préfet, accompagné de maires ou d'élus relativement à leur lieu de résidence, la charte des droits et les devoirs de citoyens français ainsi que leur décret de naturalisation.

Le verre de l'amitié clôturait cette cérémonie. ■



Le président Antoine RODRIGUEZ a le regret de faire part du décès de:

Serge BOISSERIE le mercredi 3 mai à Narbonne, à l'âge de 83 ans. Fidèle adhérent de notre

section depuis plusieurs années, Serge s'était engagé dans la marine le 12 juin 1958.

À l'issue de sa formation de base au sein de la base aéronavale de Lann-Bihoué, il avait obtenu son brevet élémentaire des équipages aéronautiques à Casablanca, au Maroc puis avait été affecté

à la BAN de Port Lyautey (actuelle Kénitra) de 1958 à fin 1960, date à laquelle il retourna à la vie civile.

Il exercera par la suite et ce jusqu'à sa retraite, plusieurs activités dans le domaine de la restauration.

Serge était titulaire de la Croix du Combattant Volontaire, de la Médaille Commémorative AFN et de la Médaille de reconnaissance de la Nation.



Francis BRANCHEREAU né le 18 mars 1928, décédé le 05 novembre 2022 à l'âge de 94 ans. Fonctionnaire de police retraité, il avait effectué 6 séjours en Algérie de 1956 à 1962 avec la CRS 57 de Carcassonne. Il était titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Jean SOLIERE né le 23 décembre 1931 à Durban-Corbières (11), décédé le 26 janvier 2023. Ancien combattant d'Algérie et à ce titre il était titulaire de la Carte du Combattant. ■

Section BASSE-NORMANDIE

par Frédéric LABROSSE

Cérémonie au Commissariat de Caen pour l'installation du nouveau Directeur Territorial

Vendredi 10 février dernier, le Commandant honoraire Frédéric LABROSSE portait le drapeau de l'AACRMI lors de la cérémonie, organisée dans l'enceinte du Commissariat de Caen, au cours de laquelle a officiellement été installé Guillaume MAUGER dans ses fonctions de Directeur Territorial de la Police Nationale du Calvados.

Le commissaire Guillaume MAUGER, marié, père d'une petite fille, vient de passer trois ans à

Fort-de-France, en Martinique, où il occupait déjà le poste de Directeur Territorial de la Police Nationale. Sa nomination en tant que nouveau patron de la police Nationale du Calvados représente, pour ce normand d'origine, un retour aux sources. «J'ai souhaité revenir à mes racines» confirme-t-il à l'issue de la cérémonie d'installation, organisée dans l'enceinte du Commissariat de Caen, en présence Monsieur Thierry MOSIMANN, Pré-

fet du Calvados, sous la Direction de Madame Céline BERTHON, Directrice Centrale de la Sécurité Publique, assistée de monsieur l'Inspecteur Général François ANGE-LINI, Directeur Zonal de la Sécurité Publique.

La réorganisation de la Police Nationale en perspective

Parmi ses priorités, dans le Calvados, figurent la sécurité du quotidien, la lutte contre les violences intra familiales et le trafic de stupéfiants. En interne, il aura

à gérer, dès la fin de cette année, la réorganisation en un seul pôle, dans le Calvados, des différentes entités constituant la Police Nationale. Cette restructuration, que Guillaume MAUGER a déjà mise en œuvre en Martinique, suscite de vives inquiétudes parmi les policiers «que cette réforme fasse des vagues est humain, admet le Commissaire Divisionnaire. Mais elle se fera dans le respect des spécificités de chaque entité, notamment celles de la Police Judiciaire». ■

79^e anniversaire du débarquement sur les côtes normandes

Le lundi 5 juin 2023, le Commandant Divisionnaire Honoraire représentait l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur, à l'occasion des commémorations du 79^e anniversaire du Débarquement sur les côtes normandes – Présidée par Madame Florence BESSY, Sous-Préfète du Calvados, la cérémonie d'hommage

aux victimes civiles et militaires, s'est déroulée au jardin britannique du Mémorial de Caen, en présence de 7 vétérans britanniques accompagnés par une délégation du Spirit of Normandy Trust et des soldats de la 3^e division britannique –

Le mardi 6 juin 2023, le Commandant Divisionnaire honoraire représentait à nouveau l'Association des

Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur, à l'occasion des commémorations du 79^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, mais cette fois-ci au cours de la cérémonie internationale de Ver-sur-Mer au mémorial

Cette dernière a offert un moment hors du temps avec le discours d'un vétéran britannique, ainsi que

l'intervention de Martin Schäfer, ministre plénipotentiaire de l'ambassade d'Allemagne en France.

Ken BENBOW, vétéran britannique, a rappelé son parcours au micro et a témoigné de l'horreur de la guerre. Son histoire a imposé le silence absolu dans l'assemblée, qui l'a applaudi à n'en plus finir à la fin de son récit, poignant.

Mardi 6 juin 2023, le Mémorial britannique de Ver-sur-Mer (Calvados) accueillait pour la première fois la cérémonie internationale de l'anniversaire du Débarquement. Inauguré en 2021, ce premier lieu de mémoire britannique en Normandie, porté par l'association Normandy Memorial Trust, a rendu hommage aux Britanniques ayant perdu la vie lors du Débarquement et pendant la Bataille de Normandie.

Pour le 79^e, Sébastien LECORNU, ministre des Armées, a fait le déplacement sur la plage de Gold Beach où, le 6 juin 1944, plus de 22 000 hommes ont débarqué sous les ordres du commandement britannique. Il est arrivé au côté de Ben Wallace, ministre de la Défense britannique. Dans l'assemblée, ils ont rejoint les ambassadeurs d'Allemagne, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne.



Dans leur discours, tous ont évoqué «la guerre en Ukraine».

Le ministre de l'Armée a évoqué le 80^e anniversaire du Débarquement en 2024, «un moment qui sera humainement dense et aussi difficile, avec la perte progressive des vétérans».

La patrouille de France a déversé les couleurs de la France dans le ciel, au-dessus du Mémorial.

La cérémonie a suivi à la lettre les traditions, comme

le lever de drapeau pour les 8 nations qui étaient représentées.

Le ministre des Armées a salué un à un les portedrapeaux des différentes associations, dont le Commandant Divisionnaire Honoraire Frédéric LABROSSE représentant l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur.

Le dépôt de gerbe par les différentes autorités a clôturé la cérémonie qui a duré plus d'une heure. ■



Section COTE D'OR – DOUBS – JURA – SAONE-ET-LOIRE

par Georges LECOT

Colis de Noël à notre doyen Louis BASSET, 101 ans



A la demande de Monsieur Bruno DUPUIS, Directeur de l'ONaCVG de Côte d'Or, et en sa présence, une amicale et sympathique réunion s'est déroulée le jeudi 22 décembre, au domicile de notre doyen, toujours très alerte, Louis BASSET, 101 ans en la compagnie du président interdépartemental Jean VUILLEMOT et de 2

membres du bureau dont le secrétaire général et portedrapeau René VINCENT et de 2 des enfants de Louis, Murielle et Éric.

Après la bouteille de champagne et les petits fours du président de section, le Directeur de l'ONaCVG a offert un magnifique colis de friandises et bouteille à notre ancien. Merci à lui. ■

Assemblée générale du vendredi 10 mars

10h00 : Respectant la tradition, de même que les années précédentes (sauf élément majeur), une gerbe a été déposée au pied de notre Monument, Cour d'Honneur de l'Hôtel de Police à Dijon par le Président Interdépartemental Jean VUILLEMOT, en présence de Messieurs Bruno DUPUIS, Directeur de l'O.N.A.C./V.G. 21 et Bruno GALLOT, Directeur de la Sécurité Publique 21 (DDSP/21), et de quelques Membres de la Section.

Les travaux :

A l'image de l'année précédente, ils se sont déroulés dans une salle spécialement réservée, au restaurant «Le Crusocé» à DIJON, en présence d'une grosse vingtaine d'adhérents. Monsieur Bruno DUPUIS visé supra était parmi nous ainsi que l'assistante sociale de la Préfecture, Madame Catherine MATHIEU, est arrivée un peu plus tard.

Le Président Interdépartemental Jean VUILLEMOT ouvrait la séance.

Il citait les noms des disparus en 2022 et 2023, et demandait quelques instants de recueillement

Il remerciait ensuite les 2 collègues du Bureau, Georges LECOT et René VINCENT plus spécialement en charge du domaine social et surtout attachés aux visites ou contacts téléphoniques.

A ce stade, il communiquait un certain nombre d'informations quant au Congrès 2023, organisée par la Section et PARIS.

Vinrent ensuite les interventions du secrétaire général, René VINCENT avec la lecture de son rapport moral et du trésorier Nello SIRI avec son rap-

port financier.

Quitus a été donné aux 2 rapports présentés.

A ce moment de l'assemblée, Monsieur René VINCENT se voyait remettre le diplôme d'Honneur des porte-drapeaux - 20 ans, par Monsieur Bruno DUPUIS, sous les applaudissements chaleureux des adhérents.



S'enchaînait ensuite l'appel de Monsieur Jean TARGNIER, qui s'est vu distinguer par le Président Jean VUILLEMOT, de la Croix du Combattant, décernée de longue date, mais jamais remise officiellement, de même, sous les applaudissements de l'Assemblée.

Prenaient ensuite successivement la parole, - Madame Catherine MATHIEU, assistante sociale, laquelle



marquait son plaisir d'être avec nous, rappelait son rôle, sa mission et les conditions de ses interventions auprès des Policiers Anciens Combattants et des Veuves relevant du Ministère de l'Intérieur, -Monsieur Bruno DUPUIS, Directeur de l'ONaCVG 21, précisait quant à lui, les diverses actions de son service. Il apportait nombre d'indications sur ce que peuvent solliciter et attendre les anciens combattants ou les veuves. Il communiquait à l'assemblée, les dernières modifications allant dans ce sens, ajoutant se tenir en permanence, à la disposition du monde combattant.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats clos, le Président Jean VUILLEMOT, remerciait les intervenants, les membres de son bureau et bien sûr l'auditoire.

Auparavant il avait fait appel aux candidatures pour le renouvellement du bureau.

Il se compose comme suit :

Président interdépartemental : Jean VUILLEMOT

Président interdépartemental adjoint : Georges LECOT

Vice-président :

Hervé BAUDIN

Secrétaire général : René VINCENT

Trésorier : Nello SIRI

Trésorier adjoint : François JAMEY-GRASSY

Conseillers techniques : Hervé BAUDIN, Michel BOURGEOIS, Robert DUCHARME, Paul SORDEL

Porte-drapeau : René VINCENT

Porte-drapeaux adjoints : Michel BOURGEOIS, Prudent POINSOT

Vérificateurs aux comptes : Gérard BORNIER, Lionel TILLEROT

Le président Jean VUILLEMOT a le regret de faire part du décès de :

Jean-Marie, Eugène **MUSSET**, né le 26/12/1932 à MONTAIGU (Vendée), décédé à l'âge de 90 ans le 09 janvier 2023. Marié, 2 enfants. Commissaire Divisionnaire Honoraire

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Baudèle-de-Plombières-les-Dijon (21.370) où, à l'entrée et à la sortie du cercueil, un détachement de fonctionnaires lui ont rendu les honneurs, placé sous les ordres du Commandant Fabrice GAUTHERON, du Centre de formation de la C.R.S. 40, assisté du Major David LESCORNEL, lequel est également président de l'Amicale des Policiers Bourgogne-Franche/Comté et de 4 Gardiens de la Paix de la C.R.S. 40, tous dans une tenue impeccable et remarquée de l'assistance.

Bien évidemment de son côté, l'A.A.C.R.M.I, était présente avec son drapeau porté par le Président Interdépartemental Jean VUILLEMOT, encadré

de sa garde, messieurs Georges LECOT et Nello SIRI. A eux s'ajoutaient les membres de la section qui avaient pu se déplacer malgré un temps glacial. Les Cendres de Jean rejoindront le caveau familial en Vendée.

Ancien combattant, Lieutenant Honoraire, Jean s'était engagé volontaire dans l'artillerie Anti-aérienne le 1^{er} novembre 1954. Il a servi en AFN, dans les territoires du Sud, de 1955 à 1958.

Après son passage sous l'uniforme militaire, Jean épousait celui de la Police Nationale en 1959. Ainsi, issu de la 6^e promotion des Officiers de Paix, il a vécu un riche cheminement. On le retrouve Officier de Paix Principal à la C.R.S. 21 de ST QUENTIN, Commandant de la C.R.S. 19 de LA ROCHELLE (1971-1972, puis celle de la 38 de Mulhouse (1972-1974). En 1975, promu Commandant Principal, il est affecté en qualité de chef de bureau au Grpt C.R.S. VII de Dijon sur place, en 1978, à la faveur de la réforme des carrières, il intégrait le Corps des Commissaires de Police. En 1985, il passe Commissaire Principal et rejoint le Grpt C.R.S. VI à METZ. 1986 voyait son retour au Grpt de Dijon, en qualité d'adjoint au Chef du Grpt. En 1989, il prenait la tête du Grpt et le 2 avril 1990, il était promu Commissaire Divisionnaire. Fin décembre de cette même année, il prenait sa retraite à Plombières-les-Dijon

Policier, il a effectué 2 séjours en Afrique du Nord : Alger en 1960, Oran en 1962 Jean était un personnage dans le milieu CRS, doté d'un physique solide,



mais très sensible, très humain dans ses relations avec ses subordonnés.

Côté A.A.C.R.M.I., c'était un fidèle qui honorait de sa présence, les cérémonies du souvenir ou assemblées générales. On le voyait également très régulièrement aux principales manifestations patriotiques.

Respecté, sa présence, bien que discret, ne passait pas inaperçue. D'un contact facile, chaleureux, il était apprécié de tous.

Nous avons une pensée pour sa veuve, demeurant dans la même maison de retraite que feu son mari et qui se trouve en situation de santé très précaire.

Il était titulaire de l'Ordre National du Mérite, grade Chevalier, de la Croix du Combattant Volontaire AFN, de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative de la Nation, de la Médaille Commémorative AFN, de la Médaille «argent» Jeunesse et Sport et de la Médaille d'Honneur de la Police Nationale.

Pierre LAPEYRONNIE, né le 09 juillet 1930 à Bordeaux, décédé le 25 février 2023. Ses obsèques religieuses se sont déroulées en l'église de sa commune, le 1^{er} mars 2023, en présence du Président Interdépartemental Jean VUILLEMOT, de

Membres du Bureau, mais également d'anciens collègues venus lui rendre un dernier hommage.

Le Drapeau A.A.C.R.M.I., était porté par Monsieur René VINCENT, encadré de sa Garde d'Honneur, à savoir 2 Membres du Bureau. A leurs côtés s'était joint le Drapeau U.N.C., dont relève sa commune. Pierre a essentiellement effectué sa carrière de Policier au sein de 2 C.R.S.; - la 44 de JOIGNY (89), avec laquelle il a effectué plusieurs séjours en Algérie, et la 40 de Plombières-les-Dijon (21) où il a exercé en qualité d'instructeur à l'Ecole de cette Compagnie. C'est d'ailleurs au sein de cette dernière qu'il a terminé cette carrière, avec le grade de Lieutenant. Il était titulaire : de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative, agrafe «Algérie» et de la Médaille d'Honneur de la Police Nationale.

Henri PISTOLET, né le 05 avril 1935 à Ecleux (Jura), décédé à Dijon le 18 février 2023.

Ses obsèques se sont déroulées le 24/02/2023, en l'église de Fontaine-les-Dijon. A l'entrée et sortie du cercueil, un détachement de fonctionnaires de la D.D.S.P./21, lui ont rendu les honneurs. 4 Drapeaux

étaient présents, dont celui de l'A.A.C.R.M.I., porté par monsieur René VINCENT. Le Président Jean VUILLEMOT, des membres du bureau, de nombreux adhérents ou simplement d'anciens collègues ont accompagné Henri.

De la classe 1955, après sa formation militaire au 6^e Régiment de Dragons, le 14 juillet 1956, il est envoyé en Algérie, zone Nord Constantinois. Il y restera jusqu'au 26 février 1958 soit 20 mois.

Rendu à la vie civile et après avoir intégré la C.R.S. 52 de Sancerre, il y retournera pour 2 séjours. Ensuite, ce sera un passage à la P.A.F., avant de rejoindre le Commissariat Central de Dijon où il terminera sa carrière en qualité de «Chef de Garage».

Elément compétent, affable, fidèle aux cérémonies patriotiques, Henri était vérificateur aux Comptes de l'Association depuis plus de 15 ans. Il était également porte-drapeau de la FNA-CA de sa commune. Mais encore Président d'Honneur de l'Union Départementale des Retraités de la Police (UDRP/21), mais aussi Président du Club de «l'Age d'Or» de sa commune (350 membres).

La foule nombreuse à ses obsèques était la reconnaissance que les «Fontenois» portaient à l'enfant de leur commune, mais également les adhérents de l'A.A.C.R.M.I.

Henri était titulaire : de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la médaille Commémorative, agrafe «Algérie», de la médaille d'Honneur de la Police Nationale et du diplôme d'Honneur des porte-drapeaux. ■

Section DORDOGNE

Le président Georges BOCQUEL a le regret de faire part du décès de :

André **AUSINA** né le 8 avril 1940 à Oran, domicilié à Boulazac décédé le 14 mars 2023 à Périgueux. Ses obsèques se sont déroulées le 17 mars 2023 en l'Eglise de Boulazac puis au cimetière Saint-Georges-de-Périgueux. L'asso-

ciation était représentée lors de la cérémonie. Il avait terminé sa carrière comme brigadier-chef et était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police. ■

Section GARD – HERAULT - VAUCLUSE & délégation de la Guyane

Honneur aux porte-drapeaux de la section



Dallah



Achille



Thomas, Mattéo, Henri



Michaël, Bernard



Jacki (décédé le 24/11/2020)

Le président Francis SZWEC a le regret de faire part du décès de :

Andrée **JULIEN**, officier de la légion d'honneur, adhérente de l'AACRMI depuis 50 ans.

Résistante et déportée, elle est libérée en mai 1945 et mènera ensuite une carrière d'agent de préfecture dont une grande partie à la préfecture de Nîmes, ville dont elle appréciait le charme.

Jean-Paul BORE, président de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Gard (AFMD) nous rappelle le parcours de cette grande dame.

Andrée JULIEN vient de nous quitter. Elle était la dernière survivante gardoise de l'horreur nazie. Jusqu'au

bout, elle a gardé intacte sa lucidité et son esprit de résistance.

Née le 4 mars 1923 à Arles elle a grandi dans une famille qui avait refusé la défaite imposée par Pétain. Après l'arrestation de son père Fernand, cheminot, membre du PCF, sa mère et son frère Henri accueillent de jeunes résistants dans la maison qui sert de boîte aux lettres rue Salomon Reinach.

En novembre 1941, lors d'une perquisition de la police, elle réussit à cacher la ronéo et tout le matériel de l'imprimerie clandestine, tandis que Marie-Madeleine, sa mère et son frère Henri subissent un interrogatoire serré.

Agent de liaison, Andrée devient "Annick" à la tête

d'un triangle formé avec Eliette RIGON et Odette AMBLARD. Le 18 avril 1942, elles sont arrêtées sur dénonciation et incarcérées à Nîmes puis à Marseille. En janvier 1944, elles sont transférées à la centrale de Rennes, puis au Fort de Romainville.

Le 30 mai Andrée est déportée à Neue Bremm, un camp disciplinaire près de Sarrebruck. Le 13 juin elle est transférée au camp de Ravensbrück puis à Leipzig-Schönfeld, en juillet 1944 où elle travaille à la fabrication d'obus dans une usine du groupe Siemens jusqu'à l'évacuation du camp le 13 avril 1945.

Après trois jours de marche forcée, avec trois autres camarades, elles réussissent à s'enfuir puis

sont récupérées par les forces alliées.

Toute sa vie Andrée aura inlassablement témoigné dans les collèges et lycées.

Elle demeurerait très vigilante et ne cessait d'affirmer à juste raison : « C'est Hitler qui est mort, pas le nazisme. Ce dernier peut revenir à tout moment et dans n'importe quel endroit du monde ».

Andrée Julien a participé à la création de l'AFMD dans le Gard. Il nous reste d'elle de nombreux témoignages et de beaux souvenirs d'un long compagnonnage.

Andrée JULIEN a reçu la médaille de chevalier de la légion d'honneur par Monsieur le préfet du Gard, Dominique BELLION en 2006 et la médaille d'Officier de

la Légion d'Honneur par Madame la préfète Marie-Françoise LECAILLON le 11 octobre 2022.

A sa famille, Nicole sa fille, Stéphan son petit-fils, Marie et Claire ses arrière-petites-filles, à ses neveux, nous présentons nos plus sincères condoléances.



Louis MAGNANO qui nous a quitté samedi 4 mars 2023 à l'âge de 88 ans.

Louis, adhérent de l'AA-CRMI depuis 1975 était un homme généreux, serviable, très apprécié par

son entourage et sa famille. Il a servi dans les Forces Françaises en Allemagne et en Autriche en incorporant le 6^e BCA. Après avoir combattu en Afrique du Nord, il a fait son retour à la vie civile en travaillant chez un pépiniériste "La Maison Hours". Il a ensuite intégré les services de la mairie de Nîmes où il a fini sa carrière comme chef du protocole.

Il était titulaire de la Croix de la Valeur Militaire, de la Croix du Combattant, de la médaille des opérations de sécurité et de maintien de



l'ordre en Afrique du Nord et de la médaille communale.

Jean RUIZ, 89 ans, ancien sous-brigadier à Nîmes qui a pris sa retraite dans les années 80 après 35 ans au service de la Police Nationale.

Ancien Combattant de la guerre d'Algérie, il a servi dans l'armée sur la frontière algéro-marocaine en 1955 et 1956 dans le secteur de Nedromah.

Entré dans la police d'Algérie, il a combattu au sein de le C.R.S 206 jusqu'à l'indépendance.

Chef de Cordée et moniteur skieur -sauveteur de 1962 à 1965 à la C.R.S 58 de Perpignan, Délégué de la Mutuelle Générale de la Police, Vice-président de la Fédération des Mutuelles, Administrateur de la Mutuelle Gard -Cévennes, Président de la section des

handicapés à la Fédération de Mutuelles, Délégué de l'Orphelinat de la Police Nationale Délégué auprès de la Commission d'Action Sociale de la DDASS du Gard

Il était adhérent de l'AA-CRMI depuis 40 ans et titulaire de la croix du combattant, du titre de reconnaissance de la nation, de la médaille d'honneur de la police nationale et de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord. ■



Section MIDI-PYRÉNÉES

par Jean-Paul BREQUE

Hommage à Jean MOULIN - 24 mai 2023

J'ai déjà évoqué ici même, il y a quelques années, l'action menée par Jean MOULIN, en 1936, dans le soutien aux armées républicaines espagnoles, alors qu'il était chef de Cabinet de Pierre COT, alors Ministre de l'Air.

Je rappelle qu'à l'occasion de la Guerre d'Espagne, et sous l'insistance de l'Angleterre et des dictatures fascistes et nazies, un pacte de non-intervention avait été signé entre les nations européennes. Pacte que les nazis et les fascistes, pourtant signataires, ont piétiné copieusement.

Le président du conseil, Léon BLUM a donc décidé, tout en donnant l'impression de respecter scrupuleusement ce pacte, de mettre en place un dispositif clandestin de soutien aux républicains espagnols. Jean MOULIN a été chargé pour le compte du Ministère de l'Air d'organiser cette manœuvre qui prendra l'appellation particulièrement savoureuse de «non-intervention relâchée».

C'est dans ce contexte que, particulièrement lucide, il écrivait à un ami :

«Si les pays démocratiques et nous-mêmes ne

portons pas immédiatement secours aux républicains espagnols, avec des moyens suffisants, malgré leur résistance héroïque et l'aide lointaine de la Russie, ils ne tarderont pas à être écrasés. Le fascisme franquiste s'installera «tras los montes»».

Il poursuivait : «Les dictateurs, grisés par ce succès, qui leur assurera un inestimable bastion en Méditerranée, poursuivront de plus belle leur politique d'agression. Hitler surtout. Il s'attaquera à l'Autriche, à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, et ce sera ensuite à notre tour d'être menacés. Nous devons aider les

républicains espagnols si nous ne voulons pas courir à la catastrophe».

Ces propos prémonitoires devaient rapidement trouver leur concrétisation et les attermoissements des démocraties ont conduit à ce que nous savons.

L'histoire a malheureusement le mauvais goût de se répéter et aujourd'hui nous nous retrouvons dans la même situation et s'il ne s'agit pas d'une guerre civile, nous assistons à l'attaque d'un pays par une dictature qui n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai.

En 2014, lors de l'annexion sauvage de la Crimée par

la Russie, j'ai bien pensé au pire, d'autant qu'à peine quatre ans après, en 2018, la coupe du monde de football, était organisée en Russie, comme si de rien n'était, donnant qua-

siment un quitus à l'agresseur.

Mais, en 2023, il semblerait enfin que l'expérience ne serve pas seulement qu'à ceux qui l'ont subie. Les démocraties

occidentales ont enfin pris conscience de l'urgence à réagir et cette fois-ci de façon officielle et au grand jour, pour que soit validées et mises en œuvre les propositions de Jean MOULIN.

Les dictatures de tout poil doivent savoir que le temps de la faiblesse et du laisser-faire est terminé.

Certes le chemin sera long, mais nous sommes sur la bonne voie. ■

Journée Nationale de la Résistance -27 mai 2023

Nous commémorons cette année le quatre-vingtième anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943. Et moins d'un an plus tard, le 15 mars 1944, paraissait le programme du CNR qui prévoyait tout d'abord de libérer la patrie et formulait pour l'après-guerre plusieurs propositions qui devaient nous amener vers des «jours heureux».

Bien que ces dispositions aient été, pour la plus part, mises en œuvre dès 1945, il faut bien admettre que les jours heureux sont encore à venir.

Les rédacteurs de ce programme très ambitieux ont voulu sciemment faire abstraction de la vraie nature de l'être humain puisqu'ils déclarent in fine :

«L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.»

Il s'agit bien là d'un principe d'une grande générosité et d'une telle évidence. Mais, la nature humaine n'est pas faite de bonté, de compassion et de fraternité. Bien au contraire, ce sont la méchanceté, la jalousie, la haine et l'appât du gain qui dominent.

Et ces travers ne sont pas nouveaux puisque, si l'on en croit la Bible, dès qu'il y a eu deux hommes sur terre, il a fallu que l'un tue l'autre. Je parle bien sûr de Caïn et d'Abel. Cette légende nous montre à l'évidence que rien n'a changé.

Toute activité humaine s'analyse en termes de conflit, de lutte, de combat. Même dans le sport, où cette discipline que certains appellent «le noble art» consiste en réalité à se taper dessus.

Cette réalité est encore accentuée aujourd'hui avec ce que l'on appelle les «réseaux sociaux» mais que je qualifierai plutôt de «réseaux d'égouts» tant la haine et l'ignominie s'y multiplient.

Pour un Jean JAURES ou un abbé Pierre, combien de Staline, Hitler ou Pol Pot. Je cite d'anciens tyrans mais, aujourd'hui, il en existe toujours et encore.

La sagesse de quelques visionnaires a permis à l'Europe occidentale de ne pas subir de conflit depuis la seconde guerre mondiale, mais la guerre a toujours été présente sur notre planète et se déroule encore tout près de nous.

Nos démocraties sont aujourd'hui en grand danger et le programme du Conseil National de la Résistance reste d'une extrême actualité.

Même si les «jours heureux» sont très loin, il faut sans cesse tout mettre en œuvre pour que le pire ne se produise pas et nous devons tous rester, plus que jamais, mobilisés.

Le président Jean-Paul BREQUE a le regret de faire part du décès de :

Henri **BOUTIE**, né le 3 octobre 1930 à Saint Félix Lauragais (Haute Garonne), il est décédé le 11 janvier 2023 à Toulouse à l'âge de 93 ans.

Après avoir reçu une formation d'ébéniste, il effectue le service militaire au 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes à Auch (Gers) du 18 octobre 1950 au 6 avril 1952. Il est libéré avec le grade de première classe.

Il entre dans la Police Nationale et reçoit la formation initiale à l'école de Sens puis est affecté à la CRS 29 de Montauban puis à la 27 de Toulouse. Il effectue trois séjours en Algérie, le premier en décembre 1960, les deux autres en janvier-février 1962 et du 27 mai au 8 juillet 1962. Il intègre ensuite les Polices Urbaines, à Condé-sur-Escaut, puis au Mans et enfin à Toulouse où il fait valoir ses droits à la retraite le 10 octobre 1985 au grade de sous-brigadier.

Grand sportif, il a été pendant de longues années, arbitre de football. Il était également passionné de chasse. Mais surtout, il

avait une fibre amicaliste et associative hors du commun. Très impliqué dans l'amicale des personnels de police de Toulouse, il a été pendant plus de quinze ans trésorier adjoint de notre section Midi Pyrénées, puis membre de la Commission de contrôle.

Toujours disponible, serviable, enjoué, il était un camarade particulièrement apprécié et estimé.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



Camille **CASTETBIEILH** né le 13 mai 1939 à Beaucaire sur Baise (Gers), il est décédé à Castelmaurou (Haute Garonne) le 13 mai 2023, jour de ses 94 ans.

Appelé sous les drapeaux le 1^{er} juillet 1959, il est affecté le 8 novembre 1959

au 408^e Régiment d'Artillerie Anti Aérienne, devenu Groupe à pied, à Boudjima en Grande Kabylie jusqu'au 14 novembre 1961.

Retourné à la vie civile, après avoir travaillé à La Poste comme facteur, il intègre la Police Nationale en 1963 à l'école de Sens. Il est affecté en CRS à Vélizy Villacoublay. En 1971, il est muté au Corps Urbain de Toulouse où, il fait valoir ses droits à la retraite le 31 janvier 1993 au grade de brigadier.

Surnommé Serge, très impliqué dans le monde associatif, il était rapporteur de la commission de contrôle de notre association, et président très estimé de l'Amicale des Aînés de sa commune, Castelmaurou. Il laisse le souvenir d'un homme de bien, très dévoué. L'association a été représentée à ses obsèques par le Président de la Section Midi Pyrénées.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



Roger **CAUNES** né le 5 juillet 1932 à Villeneuve Tolosane (Haute Garonne) il est décédé le 9 mai 2023 à Ramonville Saint Agne (Haute Garonne).

Incorporé le 9 septembre 1954 au 4^e régiment du Génie, il est maintenu sous les drapeaux le 1^{er} mars 1956. Le 11 mai 1956 il arrive en Algérie et rentre en métropole le 20 février 1957 pour être libéré.

Après avoir travaillé dans une entreprise de cordonnerie, il intègre la Police Nationale comme maître bottier au CATI de Toulouse qui deviendra par la suite le SGAP de Toulouse. Il fait valoir ses droits à la retraite en 1992. Marié à Odette, il avait une fille et deux petits enfants.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



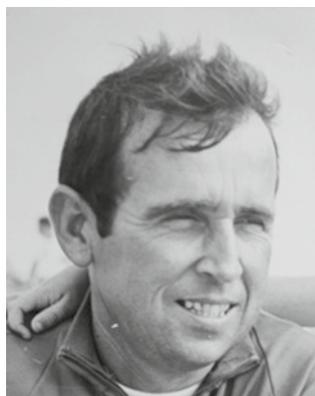
Jacques **COUFFIGNAL** né le 10 avril 1936 à Bon Encontre (Lot et Garonne) où il est décédé le 11 avril 2023 au lendemain de ses 87 ans. Il effectue son service militaire à partir de novembre 1956 au 5^{ème} groupe de Chasseurs à Pieds basé en Algérie dans l'Oranais. Puis maintenu sous les drapeaux il est libéré en décembre 1958.

Retourné à la vie civile, il intègre la Police Nationale en 1960 à l'école de Sens. Il est affecté tout d'abord dans les Yvelines

puis à la CRS 182 d'Agen qui devient la CRS 24 de Bon Encontre. Il devient alors maître-nageur sauveteur, et pendant plus de dix ans, assurera la surveillance des plages de Soulac-sur-Mer (Gironde). C'est durant cette mission qu'en 1972, le 15 août, il procède par un très mauvais temps, mer forte comme disent les marins, au sauvetage d'un nageur emporté par un courant à plus de trois cents mètres au large. L'opération est si difficile qu'il perd connaissance arrivé sur la plage atteint d'un œdème pulmonaire aigu et fera trois semaines d'hôpital. Il recevra pour cette action héroïque, la médaille d'argent de sauvetage en mer de la Marine Marchande, équivalent aujourd'hui de la médaille pour acte de courage et dévouement.

En 1974, il rejoint le Corps Urbain d'Agen. Il fera valoir ses droits à la retraite le 2 mars 1991.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



Georges **FLORENSAN**, né le 30 mai 1928 à Espas (Gers), il est décédé le 2 juillet 2021 à Auch (Gers).

Il effectue son service militaire à partir du 9 janvier 1948 au 41^e Régiment de Tirailleurs à Casablanca, Il est ensuite muté à Meknès puis à Arzeu.

Il intègre la Police Nationale en 1954 en Algérie et rejoint la métropole le 28 février 1963. Il fera valoir ses droits à la retraite, au Corps Urbain de Toulouse le 30 mai 1982 en qualité de brigadier-chef.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie et du Titre de reconnaissance de la Nation.

Jean **FOURNET** né le 3 juin 1928 à Jambville (Yvelines), décédé le 11 février 2023 à Saint Gaudens (Haute Garonne) à l'âge de 94 ans. Il effectue le service militaire en 1951 dans un régiment de transmission. Après avoir exercé comme ingénieur agronome au Maroc, il intègre la Police Nationale en qualité de Gardien de la Paix à la CRS 176 de Toulouse Lespinet, qui deviendra par la suite la CRS 27, unité dans laquelle il œuvrera jusqu'à son départ à la retraite le 4 juillet 1983. Avec son unité, il effectuera 4 séjours en



Algérie du 2 avril 1957 au 8 août 1962 pour un total de 259 jours. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.

Alfred **GRIZOU**, né le 16 avril 1921 à Saint Laurent de la Cabrerisse (Aude), il est décédé le 23 août 2022 à Toulouse à l'âge de 101 ans.

Engagé volontaire durant la seconde guerre mondiale, il est fait prisonnier et interné dans les Stalag XII A puis XII B. Libéré début avril 1945 par l'armée américaine, il rejoint la France et intègre la Police Nationale. Il débute dans les CRS, et effectue deux séjours de trois mois en Algérie puis est affecté en Police Urbaine avant de prendre la retraite au Corps Urbain de Toulouse en 1976 au grade de brigadier-chef.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.

André **LAURENT** né le 3 novembre 1932 à Veauche (Loire), il est décédé le 18 janvier 2023 à Toulouse à l'âge de 90 ans.

Il effectue le service militaire du 11 mai 1953 au 1^{er} novembre 1954 en Tunisie, puis est rappelé du 20 avril au 15 novembre 1956 en Algérie. En 1960 il entre dans la Police Nationale à l'école d'Hussein Dey en Algérie et est affecté en qualité de Gardien de la Paix à Blida puis à Philippeville. De retour en France, il passe le concours d'Ins-

pecteur de Police et est affecté à Saint Etienne en 1962. Après un passage par Le Tréport, puis Avion (Pas de Calais), il est enfin affecté à Toulouse. Il fait valoir ses droits à la retraite le 4 novembre 1987 au grade de Chef Inspecteur Divisionnaire. Il laisse le souvenir d'un excellent collègue, professionnel et soucieux de bien faire.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



Antoine **LOPEZ** né le 5 octobre 1927 à Sidi Bel Abbès (Algérie) il est décédé le 18 janvier 2023 à Toulouse à l'âge de 95 ans. Il travaille tout d'abord à la Société Centrale des Applications Electriques comme apprenti puis, ouvrier et enfin chef d'équipe de 1942 à 1952. Il effectue le service militaire au 6^e Régiment de Tirailleurs Algériens du 3 novembre 1947 au 1^{er} septembre 1948.

Il entre dans la Police Nationale le 1^{er} décembre 1952 en qualité de gardien de la Paix tout d'abord au Commissariat de Sidi Bel Abbès puis à la CRS 198 de Blida lorsqu'il est nommé brigadier le 1^{er} octobre

1957. Il est rapatrié en France métropolitaine le 9 février 1962 avec sa compagnie à Nantes. Il passa alors le concours d'Inspecteur de Police, et intègre la Police Judiciaire. Il fera valoir ses droits à la retraite le 6 octobre 1983 au grade d'Inspecteur Divisionnaire au SRPJ de Toulouse.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



Guy **MICHEL** né le 13 mai 1927 à PARIS (13^e) il est décédé le 5 mars 2023 à Villeneuve sur Lot (Lot et Garonne) à l'âge de 95 ans.

Il est appelé sous les drapeaux le 1^{er} novembre 1947 au 49^e Régiment d'Infanterie stationné en Allemagne. Il est libéré le 4 décembre 1948 avec le grade de sergent. Le 6 mai 1952, il souscrit un engagement de deux ans. Après une période passée en Allemagne à la Direction des Transports Militaires par voie ferrée, le 3 janvier 1953, il embarque à Marseille pour l'Indochine. Affecté au 27^e Bataillon de Tirailleurs Algériens, il fait preuve d'un comportement héroïque et fait l'objet de trois citations, à l'ordre du Régiment, puis de la Brigade, enfin du

Corps d'Armée le 23 mars 1954. Retourné à la vie civile le 31 juillet 1954, il intègre la Police Nationale le 1^{er} juillet 1956 à l'école de Sens. Il est affecté à la CRS 73 de Bergerac puis à la CRS 182 d'Agen. Avec ces deux unités il effectue 3 séjours en Algérie en 1958, 1961 et 1962. Le 1^{er} octobre 1963 il rejoint le Corps Urbain de Boulogne sur Mer, puis le 1^{er} octobre 1965, il est muté au Corps Urbain de Bordeaux avant d'arriver au Corps Urbain de Villeneuve sur Lot le 1^{er} octobre 1969. Il fera valoir ses droits à la retraite le 13 mai 1982.

Adhérent de la première heure de notre association, depuis le 16 juin 1957, il sera porte drapeau de la section du Lot et Garonne pendant plus de quinze ans.

Il était chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la médaille militaire, de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, de la Médaille Coloniale avec agrafe Extrême Orient, de la Croix de Guerre des T.O.E. avec étoile de bronze et étoile de vermeil, de la médaille des engagés volontaires, de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



Roger **PUJOL**, né le 15 décembre 1926 à Miglos

(Ariège), il est décédé le 27 novembre 2022 à Pamiers (Ariège) à l'âge de 95 ans.

A 19 ans, le 1^{er} février 1946, il intègre la Police Nationale en qualité d'auxiliaire à la CRS 175 basée à l'époque à Auch (Gers). Puis, il effectue le service militaire dans l'armée de l'Air à la 5^e Escadre de Chasse du 1^{er} mars 1947 au 15 avril 1948 en Tunisie.

Réintégré comme Gardien de la Paix le 1^{er} juin 1948, toujours à la CRS 175, mais

installée cette fois à Lanne-mezan (Hautes Pyrénées), il est titularisé le 15 décembre 1948. En 1953, il est muté à la Crs 163 de Carcassonne, jusqu'en septembre 1962. Durant cette période, il effectue 6 séjours en Algérie, pour un total de 14 mois et 10 jours.

Le 1^{er} septembre 1962, il rejoint les Polices Urbaines, au Commissariat de Sannois (Val d'Oise). Après un passage à Toulouse et à

Foix, il est nommé à Pamiers (Ariège) le 1^{er} septembre 1966, où il va terminer sa carrière comme responsable du secrétariat du Ministère Public. Il fait valoir ses droits à la retraite le 15 décembre 1981, au grade de brigadier.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre



en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation. ■

Section GIRONDE – LANDES – PYRENEES ATLANTIQUES



Cérémonie des vœux de madame Fabienne BUC-CIO Préfète de la région Nouvelle Aquitaine, Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, Préfète de la Gironde entourée de madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée des solidarités de l'autonomie des personnes handicapées, du Président régional Roland DAHAN, et Maxime LEBLOND-BOUR-

GEOIS, 1^{er} Vice-président et porte-drapeau.

Le 30 janvier 2023, place du 11 novembre à Bordeaux s'est déroulée la cérémonie de prise de fonction de monsieur Etienne GUYOT, Préfet de région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest, Préfet de la Gironde, en présence des autorités civiles, militaires et judiciaires et de porte-drapeaux d'Aquitaine.



Cérémonie de remise du calot aux jeunes recrues du 3^e régiment du service militaire volontaire en présence des autorités civiles et militaires à Hôtel de Ville de Bordeaux, le 09 février 2023



Cérémonie du 19 mars à HAGETMAU (40) suivie d'une messe en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie, en présence du délégué de l'AACRMI Alain DARZACQ.



Félicitations à Gérard DI MEGLIO, trésorier de la section Pau-Béarn et de l'UNRP Aquitaine, également porte-drapeau, qui lui a valu d'être décoré par M. Jean François VERGEZ, Directeur de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG), du diplôme de Porte-drapeau pour 3 ans de dévouement au sein de l'AACRMI.

Le 08 mai 2023 à Ambares s'est déroulée la cérémonie de la Victoire du 08 mai 1945 sur l'Allemagne nazie, en présence du maire Nordine GUENDEZ, des deux maires honoraires Henri HOUBERT et Michel HEITIE, des conseillers municipaux, du Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Ambares, du Commandant des Sapeurs-Pompiers du secteur, de présidents d'associations et du public.

Durant la cérémonie, le verre d'honneur offert par la municipalité, cinq récipiendaires ont été



récompensés par le président de l'UNC/Ambares/Cardon Blanc de médailles de l'UNC, y compris le maire Nordine GUENDEZ et son adjoint Philippe RODRIGUEZ pour services rendus.

Le président Rolland DAHAN remet à 3 récipiendaires, MM Jérôme KAUFFMANN, Yvan SMIRNY et Alain DARZACQ (empêché, représenté par le père

TINE) la médaille et un diplôme mettant en valeur leur mérite, leur disponibilité au service de la collectivité et de la mémoire pour ceux qui sont morts pour la France pour que nous vivions libres et en paix. Il nomme le nouveau porte-drapeau « Croix de Guerre et Valeur Militaire » le jeune Ludovic MISTROT, 16 ans pour le secteur Ambares/Cardon Blanc. ■

Pèlerinage international militaires à Lourdes week-end du 12 au 13 mai 2023

Une quarantaine de délégations militaires internationales y sont représentées (14 000 militaires dont 5 600 soldats français)

A la tête de l'équipe Gironde, Jérôme KAUFFMANN représente le Président DAHAN AACRMI S/O et ANCGVM Gironde et dont les drapeaux sont aussi représentés.



Le président Rolland DAHAN a le regret de faire part du décès de :

Marcel **BARBARY** dans la nuit du 12 au 13 juin 2023.

Le 22 janvier 2023, Marcel BARBARY fêtait son 109^e anniversaire. Hélas, il s'est éteint et a laissé une grande tristesse parmi sa famille, Maxime Leblond Bourgeois, ses amis et amies et le monde combattant. Héros de la 2^e guerre mondiale il a combattu au péril de sa vie pour défendre des valeurs pour lesquelles nous sommes attachés. Respect à ce grand combattant que nous n'oublierons pas.

Marcel est mobilisé en 1939, jeune militaire est envoyé sur ligne Maginot, peu avant l'Armistice, il sera fait prisonnier et conduit en Allemagne, d'où, il s'évadera. Après avoir répondu à l'appel du Général de Gaulle, il ralliera la 1^{re} division Française Libre en Tunisie. Marcel

BARBARY participe à tous les coups de force de la division : les ultimes combats en Tunisie, la Libération de Rome, le débarquement à Fréjus ou encore Front de L'Est. Une bravoure mainte fois prouvée grâce à laquelle s'est vu remettre de nombreuses décorations telles que la Médaille militaire, la Croix de guerre avec palme, mais aussi celle d'Offi-

cier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur», (notamment la Croix du combattant volontaire de la Résistance, la médaille des Evadés, la médaille des services volontaires dans la France Libre et, la médaille d'internement. Durant 78 ans, il a porté le drapeau de la France Libre. Il est le plus vieux et le plus ancien porte-drapeau de France. ■



Section MARNE – AISNE – ARDENNES

Le président Pierre MARAGE a le regret de faire part du décès de:

Gontran **CAYETTE**, né le 20 mars 1930 à Paris 13^e, décédé le 21/03/2023 à Bezannes. Ses obsèques ont été célébrées le 29/03/2023 à Reims en présence de membres de l'Association. Il effectuera son service militaire d'avril 1950 à octobre 1951 au service des Essences à Chalon/Saône. Entré dans la police, il avait fait 6 séjours en AFN de 1955 à 1966 dans plusieurs CRS, puis sera affecté au Com-

missariat de Sécurité publique de Reims où il sera admis à la retraite le 1^{er} avril 1986 au grade d'Officier de paix.

Il était titulaire de la Médaille Commémorative, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Carte du Combattant. Fidèle adhérent de l'AACRMI depuis 1976, il exerçait les fonctions de secrétaire de la section Marne-Ardenne.

Fernand **DESPRES** né le 13 août 1930 à Boult-sur-Suippe (51), décédé le 22 avril à l'âge de 93 ans.

Après un service militaire de 12 mois effectué en Allemagne, il entrera dans la police. Il effectuera 3 séjours en Algérie entre 1955 et 1962 dont 4 années à la CRS 191 d'Alger puis avec la CRS 61 de Reims. Il sera ensuite affecté au Corps Urbain de Reims et sera admis à la retraite le 12 août 1985 au grade de sous-brigadier. Fidèle adhérent de l'AACRMI, il accomplira avec dévouement les fonctions de porte-drapeau de la section pendant 43 années. ■



Section MEURTHE-et-MOSELLE – MEUSE – VOSGES

par Jean-Pierre PESSON

Compte-rendu de l'assemblée générale du vendredi 24 mars

Le Conseil d'Administration de la section interdépartementale de l'AACRMI-Est s'est réuni le vendredi 24 mars 2023 à 10h30 à la CRS 39 de JARVILLE la MALGRANGE.

Après émargement de la feuille de présence, 14 membres sont présents ainsi que 2 invités, Guy BON Président de la section de METZ et sa secrétaire madame CECCALDI.

Parmi les 14 membres nous notons la présence de François BAGARD, ancien AFN qui a été de longues années un syndicaliste hors pair pour la défense du corps des gardiens de la paix.

Nous regrettons l'absence de Jean-Paul BACHET, Président National, qui n'a pu se joindre à nous cette année.

Après le mot de bienvenue du Président Jean-Pierre PESSON et la minute de silence aux 6 membres décédés depuis la dernière assemblée générale, la parole est donnée au Secrétaire Alain VALETTE qui donne lecture du rapport moral de l'année 2022.

Mis au vote, ce rapport d'activité est voté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Elisabeth PESSON, Trésorière Adjointe de l'Association qui donne communication du rapport financier.

(Les comptes ont préalablement été communiqués au Trésorier Jean BOSCHETTI ainsi qu'aux contrôleurs aux comptes).

Willy ECKERT et René LANG confirment la bonne tenue des comptes et documents y afférents.

Mis au vote, ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Guy BON qui souhaite, comme cela a été fait avec les 2 départements alsaciens et le Territoire-de-Belfort, être rattaché à notre grande section.

Aucune opposition à ce projet de la part des 14 administrateurs.

Contact sera pris avec notre Président National afin de mettre en place cette proposition qui pourrait être finalisée avant notre prochaine assemblée générale.

En cas de concrétisation, notre section pourrait s'intituler «Alsace Lorraine».

Notre jeune porte-drapeau Jocelyn LAMIELLE nous fait ensuite part de ses divers déplacements avec notre emblème, notamment au Mont-Valérien à Suresnes accompagné d'autres jeunes porte-drapeaux et à Fréjus pour une importante commémoration des troupes de Marine.

Il nous fait part de son intense émotion lors de ces

2 déplacements extérieurs à notre région. Il est fier de porter notre drapeau.

Pour le congrès de DIJON, Christophe ROYE y assistera et portera notre drapeau.

Parmi les administrateurs, François NIQUEL qui nous avait quittés pour raisons personnelles a souhaité réintégrer notre groupe, ce

qu'il a fait en s'acquittant de sa cotisation 2023.

Il sera notre porte-drapeau suppléant.

Au chapitre des adhésions nous notons également celle de Gilles HUTEAU, ancien combattant AFN, ce qui porte le nombre d'adhérents 2023 à 34.

Avant la clôture de nos travaux, le Commandant de la CRS 39 vient nous saluer et regrette de ne pouvoir passer plus de temps avec nous. Il rentre en effet à l'instant d'un déplacement de la compagnie à Strasbourg et part aussitôt à Paris. Il nous indique que nous sommes chez nous dans les locaux et qu'il nous recevra chaque

fois que demande lui en sera faite.

Après quelques échanges dans un tour de table, le Président remercie les administrateurs et les 2 invités et clôt la séance à 12 heures en vue d'un repas convivial au mess.

Jean-Pierre PESSON Président interdépartemental de l'AACRMI. ■

Cérémonies

Hommage à Claude ERIGNAC



Ce lundi 6 février a eu lieu devant la Préfecture de NANCY rue Maurice Barrès, un dépôt de gerbe par Monsieur Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe et Moselle en présence des porte-drapeaux ainsi que des autorités militaires, civiles et judiciaires et de nombreux présidents d'Associations.

Cet hommage a été rendu à Monsieur Claude ERIGNAC, Préfet de Meurthe-et-Moselle de 1989 à 1993, lâchement assassiné le 6 février 1998, il y a tout juste 25 ans.

Après l'appel "aux morts", la chorale de Sciences Po de Nancy a chanté à capella une vibrante marseillaise.

Commémoration du début de la bataille de Verdun

Samedi 18 février à 16 heures a eu lieu, Place du Colonel Driant à NANCY, la Commémoration du 107^e anniversaire du début de la bataille de VERDUN et de la mort du Colonel DRIANT.

Présence de nombreuses personnalités, des porte-drapeaux et d'un public attentif, ainsi que de celle du Général Daniel SERON, Promotion St Cyr du Colonel DRIANT et d'un descendant du Colonel.



Jeudi 04 mars 80^e anniversaire des rafles de 1943

Ce jeudi à 11 heures a été commémoré le 80^e anniversaire des 300 rafles de NANCY les 2 et 5 mars 1943 dans le cadre du STO. Après leur arrestation par la Gestapo dans les bars de NANCY suite à une convocation préfectorale, tous ont été envoyés à MAUTHAUSEN et SACHSENHAUSEN d'où peu sont revenus.



Le dernier survivant de ces rafles est René RHEIN, 100 ans, qui a survécu aux sévices de SACHSENHAUSEN.

Après un parcours mémoriel effectué par 300 collégiens et lycéens de la métropole sur les différents lieux d'arrestation, une gerbe

commune à toutes les autorités civiles et militaires a été déposée place du marché à NANCY, point central des rafles juives qui ont suivi.

Emouvante cérémonie orchestrée par les élèves (lectures, chants des faluchards et autres mises en scène).



Interventions dans les collèges

Les lundi 6 et vendredi 10 mars 2023, à la demande de Mme la Principale et des professeurs d'histoire, je suis intervenu devant 3 Classes de 3^e du Collège de CIREY sur VEZOUSE (54) afin de leur parler de la déportation et de la résistance en général et de celle de mon papa en particulier.

Les professeurs avaient préparé cette intervention avec comme support le dernier magazine "le Déporté" partiellement consacré à mon père.

Les élèves, très attentifs ont posé beaucoup de questions sur cette triste période et sur les 2 camps du Struthof et Dachau au sein desquels PESSON Louis a séjourné en 1944 et 1945 avant sa libération par les américains le 30 avril 1945.

Un travail sera effectué par les élèves à la suite de mon intervention et un retour me sera communiqué.

C'était pour moi une première.



Fête Nationale de Jeanne d'Arc

Ce dimanche 14 mai a eu lieu à NANCY la fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme.

Dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires en présence du curé de la paroisse Saint-Epvre représentant l'évêque nouvellement affecté au diocèse de Toul et Nancy.

Une messe en présence des porte-drapeaux a précédé cette cérémonie.



Journée nationale de la Résistance

Ce samedi 27 mai ont eu lieu à **Champigneulles** et Laxou les commémorations liées à la journée nationale de la résistance.

A Champigneulles lieu-dit la petite Malpierre où 67 résistants ont été fusillés.

Textes lus par des lycéens sur la famille AUBRAC.

Dépôt de gerbe par l'UNADIF FNDIR et la FNDIRP, suivi de celui des autorités civiles et militaires.

Chant des partisans, salut aux porte-drapeaux.

A la suite de cette 1^{re} cérémonie, commémoration au monument de la Résistance de LAXOU Avenue de la Libération.

Textes cette fois sur Jean-Moulin,

Dépôt de la gerbe associative par Stefan LEWANDOWSKI ancien déporté à Mauthausen, Président de la FNDIRP et Jean-Pierre

PESSON pour l'UNADIF FNDIR.

Dépôt de gerbes civiles et militaires, cérémonie présidée par M le Préfet de M et M et placée sous l'autorité de Patrice GOBIN,

Gouverneur Militaire de NANCY.

La présentation de l'épée à M le Préfet en vue du ravage de la Flamme a été faite par Stefan LEWANDOWSKI.

Diffusion du Chant des Partisans, Salut aux nombreux porte-drapeaux.

A la suite de cette cérémonie, un hommage à Berthe BOUCHET ancienne résistante déportée, grand-mère de Jack LANG, a été rendu sur une place à son nom au centre de Laxou.

Une gerbe a été déposée par le Maire de Laxou accompagné de Mademoiselle la Maire du Conseil Municipal d'enfants.



Concours départemental de la Résistance et de la Déportation

Le voyage de récompense a eu lieu à Suresnes pour la visite du Mont Valérien et à PARIS pour le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe le mercredi 24 mai.



Compte tenu de la haute qualité des devoirs individuels et collectifs, nous avons dû affréter un car supplémentaire pour ce voyage récompensant 20 établissements de Meurthe et Moselle. 165 lauréats et 37 accompagnants (professeurs, école de porte-drapeaux, membres du Comité d'Organisation) soit plus de 200 personnes étaient présentes pour le défilé préalable au dépôt de gerbe devant la tombe du Soldat Inconnu.

Nous avons été rejoints par notre Ministre de l'emploi et de la Formation Professionnelle originaire de NANCY Carole GRANDJEAN et notre Député Emmanuel LACRESSE. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Jean-Paul BACHET, Président National des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur qui nous avait fait l'honneur de la présence de la musique de la Police Nationale. La gerbe de la Ministre lui a été présentée par Madame Elisabeth PESSON et Claude GUILLERME notre Doyen du jour, ancien Maire de LAXOU (54). ■



La signature du livre d'Or en compagnie de la ministre, la ligne protocolaire.

Le président Jean-Pierre PESSON a le regret de faire part du décès de :

BATAILLE Bernard né le 11 février 1930 à Louviers décédé le 10 décembre 2022, à Jarny, à l'âge de 92 ans. Il avait terminé sa carrière comme sous-brigadier au Commissariat de Conflans-Jarny. De ses nombreux séjours en AFN, il était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille Commémorative.

COURCOUX Jean, né le 17/7/1933, domicilié Jarny. La section, prévenue très tardivement de son décès n'a pu être présente à ses obsèques qui se sont déroulées le 22 septembre 2022 à LABRY (54) localité dont il a été maire de 1989 à 2014. Ancien d'AFN, il était titulaire de la Croix du combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille

Commemorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il a exercé au commissariat de police de Conflans-Jarnisy (54) et a quitté ses fonctions avec le grade de brigadier-chef. **GIRARDIN** Robert, né le 08 février 1939 à Epinal, décédé le 10 décembre 2022 à l'âge de 83 ans. La section, prévenue tardivement, n'a pu assis-

ter à ses obsèques qui se sont déroulées le 16 décembre à Einville-au-Jard. Il avait terminé sa carrière comme Brigadier au Corps Urbain de Dombasle-sur-Meurthe. Ancien Combattant d'AFN, parachutiste il était titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. ■

Section PARIS – ISOLÉS et SECTION F.A.C.R.P.P (Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police)

Compte-rendu de l'assemblée générale commune du mardi 21 mars 2023

Ce mardi 21 mars 2023 devant les adhérents au nombre de 29 pour la section de Paris-Isolés et de 19 pour la section FA-CRPP, réunis dans l'auditorium d'Intériale de la rue Blanche, le quorum atteint, Jean Pierre BELLIFA à 10h40 déclare ouverte la séance de l'Assemblée Générale.

Est ensuite observée traditionnellement une minute de silence en mémoire des disparus.

Précédant l'ordre du jour lecture est faite de la lettre du Président absent. Jean Paul BACHET excusé pour raison de santé.

« Chers amis, Cette année à nouveau pour raisons médicales je ne peux être avec vous et vous accueillir à notre siège rue Blanche. Sachez que je

le regrette énormément et m'en excuse auprès de vous Il y a quelques instants vous avez rendu hommage à tous ceux de nos amis qui nous ont quittés, les connus les inconnus, parmi les connus je ne peux manquer de rappeler la mémoire de Michel LECOMTE.

Il était un de nos porte-drapeau national et c'est avec la fierté du marin qu'il était qu'il portait l'emblème national ; c'était également un aimable collègue et un jardinier émérite qu'une longue, très longue maladie, a emporté en août dernier.

Un autre jardinier au talent reconnu l'a rejoint non pas dans les vignes du Seigneur mais dans les jardins du Paradis il s'agit bien sûr de Robert MAUGENDRE.

Durant de très nombreuses années il a fait vivre "sa" section de Versailles avant de demander à la section de Paris-Isolés de prendre soin d'elle. Lui le PJISTE j'imagine que s'il était encore des nôtres comment avec la fougue qu'on lui connaissait il soutiendrait ses collègues de la Police Judiciaire.

Et aussi André JACQUET, au mois de décembre, délégué de la Vienne, depuis la dissolution de la section après le décès du président.

Il y a les vivants, ceux qui souffrent dans leur cœur du départ d'un être cher, ceux qui souffrent de la maladie, il y a vous tous auxquels j'adresse mes plus affectueuses pensées avec un message tout particulier pour notre cher

Jean-Michel BENQUET qui vaillamment file vers ses 102 ans.

En un mot : toutes mes amitiés à vous qui faites vivre notre association. Je veux signaler tout spécialement, qu'ils soient présents aujourd'hui ou qu'ils soient empêchés nos nouveaux adhérents pour la section Paris - Isolés de l'année : Laurence ARNAUD-MAR-CHAND, Stana BIBILJA, Régine ESPANOL, François LEROUX, Jean-Claude MAIRET, Annaïck MOINE et Michèle RIFFET.

Je veux remercier aujourd'hui tout spécialement Jean Pierre BELLIFA qui est mon porte-parole, Christian BOMY qui veille aux finances de la section de la Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police, René ESPANOL trésorier national adjoint qui vous fera le point sur les finances de l'association nationale, nos fidèles porte-drapeaux Jean-Jacques, Kristiane et Michel, toujours très présents et notamment au ravivage de la Flamme, hier soir encore à l'occasion de la commémoration du 19 mars j'en oublie j'en suis sûr qu'ils me pardonnent.

Et puis il y a Sylvie qu'elle pardonne à son président de n'avoir pas toujours été aussi disponible et présent que lui-même l'aurait souhaité.

Et l'année qui vient de s'écouler n'a pas été facile - les années passées l'ont elle été d'ailleurs ? -



Outre le travail journalier "habituel" il a fallu apporter son soutien à nos collègues de Lorraine pour la réussite du congrès de Pont-à-Mousson et puis les déménagements mais Sylvie vous en parlera. Ce qui est sûr, un grand merci à Gilles BACHELIER et à son équipe, c'est que nous avons un bureau très agréable un peu plus petit que le précédent mais plus fonctionnel.

Voici quelques éléments concernant les finances de la section de Paris - Isolés :

En recettes :

2714€ pour 105 cotisations pour 2022

470€ pour participation A.G

Pour les dépenses, la section Paris - Isolés participe financièrement à certains frais de fournitures du bureau national, aux achats de gerbes pour les cérémonies de la Libération de Paris, et celles achetées en Province pour les sections qui ont rejoint la section Paris - Isolés et au repas de l'assemblée générale.

Globalement les finances sont saines grâce à un avoir antérieur important qui permet de voir l'avenir sans problème majeur ce qui n'est malheureusement pas le cas pour l'association en général comme vous l'exposera tout à l'heure, René ESPANOL.

Bien évidemment nous maintenons nos excellentes relations avec la Fédération André Maginot et son président délégué Christian PIQUET et avec l'UFAC qui nous représentent auprès de la Ministre des Anciens Combattants madame Patricia MIRALLES.

Parmi les associations amies je voudrais indiquer l'UNRP, le club 117 et sa



présidente Babeth PICOT, ici présente, la SEAB, dont le président Thierry COURREAULT, ici présent et l'association des Hauts Fonctionnaires dont le président Christian SONRIER et le secrétaire général Marcel DE FILIQUIER sont également membres de la section Paris - Isolés.

Je vous souhaite une excellente journée d'amitié, de retrouvailles et pour les "nouveaux" le plaisir de faire de sympathiques relations»

Cette lecture est ponctuée par des applaudissements nourris.

Sylvie JALIBERT assistante du Président apporte posément et clairement réponses à quelques objections à cette réunion maintenue en l'absence de ce dernier puis fait l'annonce prévisionnelle des manifestations et cérémonies prévues à venir.

Compte tenu du succès remporté par la visite de l'Académie de Médecine et du Musée d'Histoire de la Médecine ponctué par un savoureux repas servi dans un salon particulier

de l'historique Procope, est envisagé une nouvelle sortie pour les adhérents.

L'hôtel très particulier, siège de La Fondation Maginot, Faubourg Saint Germain, nous dévoilera ses secrets puis, à deux pas l'insolite Musée de la Préfecture de Police ses curiosités après une escale gourmande.

Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe le dimanche 7 mai 2023 date de la cérémonie annuelle à la mémoire des policiers "Morts pour la France".

Courant Août : rappel des nombreuses cérémonies commémoratives de la Libération de Paris. Dates seront précisées par la Préfecture de Police.

Le Congrès de Dijon est évoqué. Applaudissements.

Jean Pierre BELLIFA intervient pour évoquer un projet de visite du Sénat au Palais du Luxembourg.

Concernant la pension attribuée aux Anciens Combattants : augmentation avec rattrapage inférieur à 1€ par année tous les 6 mois à terme échu !

Note l'attribution d'une demi-part aux veuves et veufs automatiquement attribuée à compter de l'âge de 74 ans ainsi que carte ONAC accordée.

La parole est donnée au Trésorier de la section de la Préfecture de Police Christian BOMY qui donne l'exposé du budget recettes cotisations de la Fédération de Police, de 1320€ pour 27 cotisations. Pour 2023, 4 nouveaux adhérents ont rejoint la section (BESNARD Serge, CHAZELAS Jacqueline, GUILMOTO Antoine et LEMOINE Josiane), 1 démission mais aucun décès.

Il fait observer que les dépenses demeurent "classiques" pour un montant de 1225€ composés par le reversement au Bureau National (pour le magazine et la gestion de la section), la cotisation à la Flamme, les frais pour les gerbes pour les cérémonies de la Libération de Paris (dont la section de Paris-Isolés participe de moitié), repas de l'assemblée générale etc. dont tout le détail

peut être communiqué ou consulté sur demande. Applaudissements.

Évocation par certains membres de l'assistance à propos d'éventuelles attributions de subventions.

Michel Lemoine président des Anciens Combattants de Seine-et-Marne a demandé la reconnaissance de la Nation pour un an et demi de service en Algérie.

Le Trésorier René ESPANOL exposé que la question des fonds de l'Association au niveau national désormais confiés au Crédit Mutuel est une solution plus intéressante. Le loyer des locaux de la rue Blanche est à prévoir à la hausse. C'est la loi du marché !

Difficulté de la présentation d'un budget équilibré puis remerciements à Paris-Isolés pour l'achat de gerbes et fourniture du bulletin. Applaudissements.

Parole donnée à l'assistance. Un adhérent revient sur l'ab-

sence de subventions précédemment évoquée.

René GAUDELET Vice-Président du Parcours de la Flamme Sacrée Paris/Verdun explique au public le projet de son association notamment la marche prévue les 3,4 et 5 Mai à venir. Applaudissements.

Jean Paul BELLIFA annonce la cérémonie AFN quai Jacques Chirac (Branly). René ESPANOL souligne l'importance du Devoir de Mémoire.

S'ensuivent les motions soumises au vote à main levée toutes adoptées dont le renouvellement de remerciements à Sylvie JALIBERT sous les applaudissements mérités de toute l'assistance.

Il est 12h05 : la clôture de l'Assemblée Générale est signifiée.

Les adhérents qui ont prudemment réservé leur couvert au restaurant "le Bourgogne Sud" proche vont prolonger la convivialité autour de mets délicats.

Observation du président national

En mon absence lors de l'assemblée générale commune des sections Paris-Isolés et FACRPP, il a été évoqué pour me le reprocher, le fait de ne pas avoir obtenu de subvention (de qui ?) au bénéfice de notre association.

Je ne peux laisser cette affirmation gratuite sans explication.

La première réponse, comme par notre collègue et ami, Alain BELISSA, lui-même président de l'entente des associations d'anciens combattants du 16^e arrondissement l'a bien précisé en séance : que la ville de Paris avait quasiment supprimé ses subventions aux associations de notre catégorie.

Comme vous le savez, mais quelquefois il faut le répéter et rappeler ! nous bénéficions d'une subvention très importante du Ministre de l'Intérieur (DGPN) ; c'est la mise à

disposition gratuite de notre secrétaire Sylvie. Cela ne se fait pas tout seul, il faut toujours revenir à la charge et utiliser ses relations. Et il faut insister - d'abord sur le fait que sans cette mise à disposition il n'y aurait, depuis bien des années, plus d'AACRMI et d'autre part qu'à titre de comparaison, l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C) qui regroupe l'ensemble des associations d'anciens combattants, bénéficie à titre tout à fait exceptionnel d'une subvention de 20000€ de la part du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants sans laquelle il n'y aurait plus d'UFAC, cette subvention, participe au salaire des 2 secrétaires de l'UFAC qui d'ailleurs doit dès cette année réduire son secrétariat à une seule personne.

Il va de soi que nos présidents de section ont toujours loisirs de solliciter localement les collectivités locales concernées. ■

Section PARIS - ISOLÉS

J'ai le regret de vous faire part de la disparition de plusieurs de nos collègues :

Jean-Michel **BENQUET**, né le 31 août 1921, décédé le 20 avril 2023 à l'âge de 101 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Sarcelles le 27 avril en présence des portedrapeaux nationaux, de nombreux membres de l'association et d'associations patriotiques. Il avait choisi son emplacement au cimetière de Sarcelles près de la stèle commémorative devant laquelle se déroulent de nombreuses cérémonies commémoratives qui lui, comme il le disait, « lui assurera de la visite et de l'animation patriotique » pour lesquelles il a tant donné.



En 2000, cérémonie de remise de Commandeur de l'Ordre National du Mérite par Jean-Pierre CHEVENEMENT, Ministre de l'Intérieur

Lors de la cérémonie à l'église, Jean-Paul BACHET, président national a retracé sa vie :

« Cher Jean-Michel, Mesdames, chers Micheline et membres de la famille, Monsieur le maire, Madame la Commissaire Divisionnaire, Directrice Départementale de la Sécurité Publique du Val-D'oise, Monsieur le Commissaire chef de la Circonscription de la Sécurité Publique de Sarcelles, Messieurs les présidents d'associations patriotiques et d'Anciens Combattants

Monsieur le président de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Douanes, Mesdames et messieurs les adhérents des associations d'Anciens Combattants et en particulier les représentants de l'association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur AACRMI

Chers amis porte-drapeaux,

Mesdames, messieurs, Aujourd'hui c'est pour moi une lourde charge que d'être le porte-parole de tous tes amis de la police et d'ailleurs, celui de tous nos adhérents de l'AACRMI, ceux que tu as connus personnellement et qui m'ont envoyé un message

Ceux anonymes mais qui eux te connaissent ils sont avec nous aujourd'hui par la pensée

Ceux d'hier qui t'ont accueilli là-haut.

Ils sont tous là pour te dire le respect que nous te devons et un immense merci

Je n'ai fait ta connaissance qu'au début des années 2000, j'étais alors encore

en activité et je participais à vos côtés aux cérémonies patriotiques puis aux réunions de bureau et de conseils d'administration dans les locaux de la rue de Tocqueville.

Tu recevais avec la déférence qui sied, non ma personne, mais le représentant du Ministre de l'Intérieur. Puis changement, je suis admis à la retraite et le président national Noël RAVIER et toi-même, vous m'avez convaincu de vous rejoindre alors foire de relations un peu froide et protocolaire, vous m'avez si bien admis que vous avez modifié les statuts pour intégrer, celui qui n'est pas un Ancien Combattant, mais qui partage vos valeurs.

Je ne te remercierai jamais assez pour ce que tu as apporté aux Anciens Combattants, ceux de la Police en particulier et à moi personnellement.

J'ai surtout appris que défendre les droits des Anciens Combattants c'est un combat de tous les jours, un combat pieds à pieds de ceux qui comme toi dans les associations défendent les droits imprescriptibles des Anciens Combattants.

De cette proximité quasi journalière au bureau avec Noël RAVIER, le président, toi-même le secrétaire général, Jean-Pierre BELLIFA, vice-président, Daniel ROUSSEAU le trésorier, et notre dévouée et estimée Sylvie est née une vraie amitié ; tu t'es découvert, je t'ai découvert et surtout j'ai bien saisi ce don que tu avais de transmettre tes connaissances, j'oserais dire je le ressens ainsi, une transmission filiale et vous comprendrez donc mon émotion aujourd'hui.

Très brièvement et pour ceux qui te connaissent moins je rappellerai quelques traits de ta vie. Tu as été élevé par tes grands-parents, métayers sur une exploitation agricole de la Gironde, dès le certificat d'études acquis avec brio, le premier du canton, tu apprendras le dur métier de tôlier riveur chaudronnier.

Ce sera alors tes années de guerre, travaillant au chantier naval de Bordeaux, point d'observation idéal des navires de l'ennemi tu seras intégré au réseau de résistance (Buckmaster).

La guerre terminée tu vas réfléchir à ton avenir, tu entameras les études de la capacité en droit qui te permettront de passer et réussir le concours d'inspecteur de police.

Arrive la première affectation, tu es nommé à Frasnay dans le Doubs. Heureusement qu'existe le dictionnaire pour trouver cette petite bourgade des Monts du Jura à la frontière suisse ; pas simple pour le natif du Sud-Ouest de passer des ceps à la bordelaise aux petits gris et morilles à la crème, du salmis de palombe au lard fumé et à la saucisse de Morteau et pour le champion cycliste que tu étais les routes du bordelais sont devenues bien tortueuses et ponctuées de jolies montées.

Mais tu as connu la chaude amitié montagnarde et comme tu me le racontais sur le quai de la gare de Frasnay où tu as retrouvé il y a quelques années ton bureau de la police des frontières et il s'est créé une très fraternelle amitié, notamment avec les collègues de la Douane Française et de la Douane Helvétique.

Après la montagne tu seras affecté à la gare Saint-Lazare à un service qu'on appelle aujourd'hui la police aux frontières, tu seras affecté aux trains transatlantiques ; tu vas donc accompagner au Havre ou à Cherbourg les voyageurs qui font la traversée vers ou du Nouveau Monde, mais cette affectation c'est aussi, pour toi, l'opportunité d'entamer et de réussir ta licence en droit. Tu vas ainsi pouvoir tenter le concours de Commissaire de Police.

Tu passes donc avec succès ce difficile concours, 17 places étaient ouvertes, et suivra ta scolarité à notre chère école de Saint-Cyr-au-Mont-D'Or

Que dire de ta scolarité ? tu obtiendras la meilleure note dans toutes les matières mais tu ne seras pas le Major de promotion.

Tes origines humbles t'ont rattrapé et peu avant la sortie du classement on t'explique que le Major ce ne sera pas toi, tu ne seras que le second et tu choisiras d'être affecté à Sarcelles mais justice immanente avant de rejoindre votre affectation en métropole tout le haut du tableau vous êtes envoyés en Algérie, ce sera ton deuxième séjour de l'autre côté de la Méditerranée ; nous sommes alors à l'été 1961.

Au retour tu arriveras à Sarcelles premier Commissaire de Sarcelles, comme tu aimais à le dire, tu trouves comme commissariat, une villa et quelques bungalows ; tu n'auras de cesse d'obtenir des locaux plus adaptés mais tu seras déjà à Bobigny quand le premier vrai commissariat, que tu as obtenu de haute

lutte du Ministre Robert PANDRAUD, sera inauguré.

Comme tu souhaitais rester dans le nord de la capitale l'administration dans sa grande bienveillance, t'a nommé à Bobigny en Seine-Saint-Denis. Tu ne m'as jamais parlé beaucoup de cette résidence, en revanche tu m'as souvent reparlé de ta suite de carrière ; tu te trouvais plutôt bien à Bobigny et tu n'avais fait aucune demande de mutation lorsque tu reçois un coup de fil du bureau des Commissaires de la Direction Centrale de la Sécurité Publique qui t'informe que tu vas être nommé chef de district de Versailles évidemment tu n'y crois pas. Ce poste est très sollicité, nombreux sont les candidats soutenus par des personnalités importantes ; alors on va tout simplement t'expliquer que comme tu n'as rien demandé, que tu n'es soutenu par personne au moins l'administration n'aura pas à choisir entre les parrains, ils seront tous mécontents.

Je crois que Versailles t'a laissé d'excellents souvenirs, poste difficile notamment vu le nombre de visites de hautes personnalités.

Tout a une fin, le Commissaire Divisionnaire, Commissaire Central et chef du district de Versailles Jean-Michel BENQUET est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Une retraite paisible, ce n'est pas imaginable pour toi, aussi dans la foulée tu intègres la magistrature en qualité de substitut du procureur près le TGI de Pontoise.

Tout se passe si bien que tu es un peu oublié par

l'administration centrale de la justice, au point que tu es un jour appelé par ton procureur qui, tout penaud t'informe qu'il est obligé de mettre fin à votre collaboration, tu avais dépassé toutes les limites d'âge.

C'est alors que parmi toutes tes activités bénévoles tu trouveras du temps pour t'investir et servir en qualité de conciliateur de justice et de droit aux maisons de justice et du droit de Sarcelles et Villiers-le-Bel et cela jusqu'en 2004 tu avais alors 83 ans.

Que retenir en conclusion...?

En premier lieu, ton immense respect pour le travail, le travail, une nécessité, un gagne-pain, mais beaucoup plus que cela le travail qui sublime les qualités de l'homme qui vise au mieux-être de tous et de chacun le travail du policier qui apporte secours aux personnes le travail du magistrat qui veut rendre justice au plus faible le travail du secrétaire général de notre association qui, jusqu'au bout a défendu les droits de ses collègues Anciens Combattants

En second lieu et par-dessus tout ton immense respect pour les anciens Je revois le visage grave, le visage fermé qui était le tien lors de nos participations aux cérémonies patriotiques et mémorielles

Je revois cette émotion perceptible sur ton visage, dans tes yeux lors de nos ravivages de la Flamme Sacrée

Je veux en terminant te donner la parole :



Jean-Michel BENQUET pour le repas à l'occasion de ses 100 ans

extrait de l'interview du service de la communication de la DGPN à l'occasion de tes 100 ans

«J'ai fait mon travail de la meilleure façon que j'ai pu, pour aider les gens surtout en Sécurité Publique j'avais d'avantage la notion d'être utile aux gens.

Je regarde la police d'aujourd'hui et j'approuve cet engagement des jeunes qui entrent dans la police et je les en félicite et j'espère qu'ils réussiront mais il leur faut beaucoup de courage je me sens toujours de la famille des policiers et je les soutiens»

Merci et au revoir Jean-Michel».

André JACQUET, décédé le dimanche 4 décembre 2022 à l'âge de 80 ans. Il avait effectué la quasi-totalité de son activité professionnelle à la Sécurité Publique à Poitiers où il avait été admis à la retraite au grade de Brigadier-chef en 1997. Il avait effectué plusieurs séjours en Algérie notamment jusqu'au 1er novembre 1963. Il était titulaire de la Médaille Commémorative des opérations de Maintien de l'Ordre en AFN avec agrafe Algérie et du Titre de Reconnaissance de la Nation. Adhérent de l'AACRMI depuis 1985, il avait accepté de

devenir le correspondant de notre association au décès de monsieur Charles FOURY, président de la section Vienne-Haute-Vienne, et la dissolution de celle-ci.

Guy MASSEREAU qui avait rejoint la section de Paris - Isolés après la dissolution de la section d'Indre-et-Loire Ses obsèques ont eu lieu le 05 mai à Saint-Cyr-sur-Loire. Guy MASSEREAU était né le 29 janvier 1933 à Patay (45). Il avait effectué son service militaire dans l'Armée de l'Air du 14/12/1953 au 31/03/1955 et avait été rappelé pour servir en Algérie de septembre à décembre 1955.

Entré dans la police, il sera affecté à la CRS 41 de Saint-Cyr-sur-Loire avec laquelle il effectuera 2 séjours en Afrique du Nord. Il continuera sa carrière au Commissariat de Tours, service dans lequel il sera admis à la retraite au grade d'Officier de Paix le 25 janvier 1988. Il était titulaire de la Carte du Combattant et de la Médaille Commémorative d'Algérie.

Adhérent de l'AACRMI depuis 2005, il s'était impliqué dans le monde associatif, il avait en particulier pendant de nombreuses années été président de l'UNRP37. ■

Section AUVERGNE

Le président national a le regret de faire part de la disparition de Joseph BAEZA

C'est le 30 août 2022, que nous avons appris le décès de Joseph BAEZA à l'âge de 92 ans. Il était né à Tlemcen en Algérie et effectuera sa scolarité de Gardien de la Paix en 1985 avec la 3^e promotion baptisée «Honneur et Fidélité». Souhaitant progresser, il intégrera ensuite l'Ecole de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et sera reçu Officier de Police Judiciaire et sera tout naturellement affecté

au S.R.P.J de Clermont-Ferrand où il effectuera sa carrière. Elément peu connu de sa personnalité Joseph BAEZA était un grand champion de tir. Moniteur national de tir en 1969, il sera plusieurs fois champion de France de Tir-Police ce qui lui vaudra plusieurs décorations dont la médaille d'argent de Jeunesse et Sport, la médaille d'or de la Fédération des médaillés Jeunesse et Sport, et la Croix de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Ancien combattant, il était titulaire de la Mé-

daille Commémorative des opérations de Sécurité et Maintien de l'Ordre en Algérie, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Carte du Combattant.

Il était depuis de longues années adhérent et administrateur de l'AACRMI et en dernier lieu président de la section Auvergne qui s'éteindra avec lui. ■



Section RHÔNE – AIN – SAVOIE(S) - ISERE

Assemblée générale

L'Assemblée Générale de la Section s'est tenue le 3/3/2023 dans les locaux du siège 28 avenue Félix Faure à Lyon (7^e).

Constatant que le quorum était atteint (présents + pouvoirs) le Président de la Section ouvre la séance à 10 heures. A l'issue de la traditionnelle minute de silence en souvenir de nos regrettés disparus, le Président fait sa petite allocution d'ouverture en mettant l'accent sur la situation préoccupante qu'est le total actuel de nos adhérents. En effet, 42 pertes ont été enregistrées pour la période des 3 dernières années.

Pour ces raisons, il est vivement demandé à chacun des adhérents de rechercher des sympathisants sachant que cette possibilité est offerte par les statuts nationaux. Poursuivant son propos, le Président procède à un bref rapport moral et d'activité. Cette dernière, pour l'année écoulée, est assez limitée par suite d'une insuffisance chronique de participants ce qui est très regrettable. Devant une telle problématique, il convient de mettre en pratique désormais une mutualisation des activités avec des associations partenaires ou amies.

Conformément à l'ordre du jour sont ensuite présentés les rapports finance et commission de contrôle. Cette dernière fait ressortir la saine et sérieuse gestion de notre chère trésorière Maryse FREUDENREICH et lui donne quitus pour l'exercice 2022.

Mis aux voix, ces rapports sont adoptés à l'unanimité. La parole est ensuite donnée aux invités tels le président et le secrétaire général du Comité de liaison des associations d'Anciens Combattants, déportés et résistants du Rhône.

Afin de compléter le conseil d'administration de la Section et suite au retrait de notre cher ami Robert BOIRE pour raisons de santé tant la sienne que celle de son épouse, le Président propose son remplacement par France COSNIER – veuve de notre regretté et ancien porte-drapeau Gérard COSNIER. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

En l'absence de questions diverses, le Président lève la séance à 12 heures en invitant adhérents et personnes présentes à partager le verre de l'amitié offert par notre Section. ■

Section SEINE-MARITIME

par Stéphane RICQUIER

Cérémonie de l'anniversaire de la création des CRS par le président-adjoint, Stéphane RICQUIER

Le mercredi 04 janvier 2023, s'est déroulée la cérémonie du 78^e anniversaire

de la création des Compagnies Républiques de Sécurité dans la cour d'honneur

de la CRS n°32, parc de la Hève à Sainte-Adresse, près du Havre.

de l'Unité, Ancien Combattant AFN.

Héroïques, nos porte-drapeaux, sous une pluie diluvienne et des bourrasques de vent sur le plateau de la Hève, ils ont présenté avec dignité le symbole national malgré les éléments défavorables, il s'agit de André TESSON e, Marc VIGOUROUX et Jean-Marie DESMEDT.

Le passage en revue de l'Unité a été effectué par monsieur Gilles QUENERHERBE, Sous-Préfet, le Chef d'Etat-Major à la Direction Régionale des CRS zone Ouest Yannick MOREAU et le Commandant Divisionnaire Stéphane SIMON.

Le dépôt d'un coussin de fleurs pour notre association a été effectué à la stèle par Jules HOURDEAU, Lieutenant de police en retraite

Après la cérémonie, nos amis étaient conviés par le Commandant d'unité au vin d'honneur et à un copieux déjeuner. ■



Rendez-vous avec le nouveau DDSP par Jean-Marie DESMEDT

«Le jeudi 12 janvier 2023 en qualité de vice-président de l'AACRMI et porte-drapeau de la section Haute-Normandie, j'ai été longuement reçu par le nouveau DDSP de Seine-Maritime, Contrôleur Général Nicolas BOUFFERGUENE.

Je lui ai fait part de l'activité de notre association dans le département. Très sensible à notre implication notamment par notre

participation aux cérémonies mémorielles, il m'a fait savoir qu'il pouvait nous fournir des tenues de cérémonies. Ce dont je l'ai remercié.

(Note de la rédaction : En ce qui concerne la fourniture de tenue d'uniforme, ce n'est pas une parole en l'air puisque lorsqu'il était DDSP de l'Yonne, nos collègues avaient effectivement bénéficié de sa sollicitude). ■



Compte rendu de l'assemblée générale

Le mardi 30 mai 2023, la section départementale tenait son assemblée générale annuelle dans les locaux de la C.R.S. N°32 au Parc de la Hève à SAINTE ADRESSE sous la présidence de Henri LUTZ. A 12 heures, les participants étaient invités au vin d'honneur offert par la section suivi d'un déjeuner convivial au mess de l'Unité.

A 14h30, Pierre VAN RISSEGHEM, doyen de l'assistance, assisté de Jules HOURDEAU, lieutenants

de police en retraite, anciens combattants d'A.F.N. ouvrait les travaux de l'assemblée générale.

Étaient présents :

André LEBRASSEUR Président-adjoint national et Jean-Marie DESMEDT Vice-président national, porte-drapeaux, représentant le bureau national,

Madame Brigitte BRIERE Lieutenant-Colonel de la Réserve citoyenne, présidente du Comité de Coordination des Associations



Mémorielles Patriotiques Rouen Métropole, adhérente, Louis VALLERY

président de l'A.M.A.C. (Association des Mutilés et Anciens Combattants).

Le président départemental Henri LUTZ, porte-drapeau, lisait son rapport moral en citant les noms des adhérents et veuves décédés depuis le dernier exercice.

Une minute de silence était observée.

Il remerciait les porte-drapeaux de l'association départementale, Jean-Marie, André, Marc et Rémy, de leur participation avec fidélité aux cérémonies commémoratives et patriotiques dans les arrondissements de ROUEN et du HAVRE ainsi qu'aux obsèques de nos camarades anciens combattants, et qui représentent notre association nationale. Trois porte-drapeaux devraient être décorés cette année : Marc VIGOUROUX, Henri LUTZ et André TESSON. Les remerciements du président s'adressaient aussi à

Jean-Claude RIOU, secrétaire, coordinateur entre les associations. Depuis le 1^{er} janvier 2023, sept sympathisants ont adhéré à l'association, permettant ainsi de stabiliser l'effectif de la section malgré les décès.

Après le contrôle de l'effectif des 2/3 des membres présents ou représentés, la majorité des voix étant obtenue, le rapport moral du président Henri LUTZ



était approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

Le président Henri LUTZ faisait lecture du bilan financier positif et Yvon CRESSANT président de la commission de contrôle certifiait exacts les comptes en félicitant Mme Éliane JACQUOT, trésorière, de sa bonne gestion des comptes financiers.

Par vote à main levée, le bilan financier était approuvé à l'unanimité.

Stéphane RICQUIER, Président-adjoint, prenait la parole et faisait un rappel historique de la création des Compagnies Républicaines de Sécurité, en faisant état de la rédaction d'une Lettre-mémoire annuelle adressée aux adhérents et veuves de l'association départementale.

Le 1^{er} juin 2023, nous apprenons avec tristesse le décès de Pierre VAN RISSEGHEM dans sa 93^e année, présent à notre assemblée générale et qui avait ouvert les travaux de cette assemblée. Les obsèques religieuses se sont déroulées le 13 juin 2023 en l'église Sainte Lucie de Grand Quevilly en présence d'une délégation de policiers en tenue, des porte-drapeaux et de nombreux collègues retraités de police. ■

Stéphane RICQUIER.

Le bureau de section a le regret de faire part du décès de :

Michel **COURBE** né le 27 novembre 1935 à Bénerville (76), décédé à Arques-la-Bataille 76 le 08 mai 2023 dans sa 88^e année. Le 09 juillet 1956, il est incorporé au 162^e C.T.I. à Tunis (Tunisie), puis muté le 16 septembre 1957 au quartier général. Maintenu sous les drapeaux dans le Train Auto, il est libéré de ses obligations militaires le 2 novembre 1958 avec le grade de 1^{re} classe. A la Préfecture de police, il va servir à Paris dans le 9^{ème} arrondissement puis au Commissariat de police d'Antony (Hauts-de-Seine). Le 1^{er} décembre 1990, il est admis à faire ses droits à la retraite avec le grade de lieutenant de police. Michel était titulaire du diplôme de la Médaille commémorative avec agrafe «Tunisie», du Titre de reconnaissance de la Nation délivrée à Pontoise, de la Carte du combattant A.F.N. délivrée en Seine-Maritime et de la

Médaille d'honneur de la Police. Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale suivi de son incinération le 22 mai 2023 à Yvetot 76190.



André **GEANDIER** né le 06 avril 1929 à GUEURES 76730, décédé le 19 mars 2023 dans sa 94^e année.

Le 1^{er} juin 1950 il participe au 7^e stage de gardiens de la paix à l'école nationale de police à SENS (Yonne) et est affecté à la C.R.S. N°15

de Béthune (Nord) puis à la C.R.S. N°31 à Darnetal près de Rouen.

Avec son unité, il participe à plusieurs déplacements en Algérie, du 05 mars au 10 juin 1956 à Marnia-Temouchent et du 26 juin au 14 octobre 1957 à Alger. Du 15 décembre 1957 au 24 janvier 1962, il est affecté à la C.R.S. N°191 à Alger où la famille s'installe. Le 13 mai 1958, sur le forum d'Alger, il est sérieusement blessé à la main gauche au cours d'un maintien de l'ordre.

En 1967, il est instructeur à l'école nationale de police à Sens et de retour à la C.R.S. N°31, il occupera les fonctions de responsable du mess durant six années.

Le 20 mai 1958, brigadier-chef, il veille à la sécurité de l'embarquement des passagers pour Israël à l'aéroport d'Orly. A ses côtés, Paul JEAN et Alain LECORNET, lorsque trois terroristes

mitraillent les passagers et les forces de police. Son adjoint Paul JEAN est tué net. Marié, il était père de quatre enfants. Cet événement tragique va marquer profondément André qui a écrit un poème : «Adieu mon copain, on t'aimait bien».

Enfin, André est admis à faire valoir ses droits à la retraite le 6 avril 1984 avec le grade de lieutenant de police. Il est titulaire du diplôme de la médaille commémorative avec agrafe

«Algérie», du Titre de reconnaissance de la Nation, de la Carte du combattant A.F.N. et de la Médaille d'honneur de la police.

En 2021, deux épreuves très difficiles affectent André, la perte de son épouse Jacqueline en mars et de sa fille Anne des suites d'un cancer en avril.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées à l'église de Ferrières-en-Bray (Seine-

Maritime) en présence de porte-drapeaux d'anciens combattants.

André laisse le souvenir d'un camarade sérieux et d'une grande gentillesse.



Jean-Pierre **MOLINES** né le 30 avril 1939 à Relizane en Algérie française, décédé le 30 mars 2023 dans sa 84^e année.

A 18 ans, il devance l'appel et va servir dans l'armée de l'Air, d'abord au Maroc puis. En Algérie, pour une durée de 30 mois. Le 19 septembre 1960, il est

admis à l'école de police à Hussein-Dey près d'Alger et à son issue est affecté à la C.R.S. N°201 à Constantine. En 1962, les Compagnies Républicaines de Sécurité Algériennes sont rapatriées en France et Jean-Pierre doit quitter dans la douleur la terre d'Algérie où il est né et où reposent ses ancêtres. Le 1^{er} juillet 1962 il est affecté à la C.R.S. N°11 à Lambersart près de Lille puis à l'Etat-major du 2^e Groupement. Le 1^{er} mai 1966, sur sa demande, il est affecté à la C.R.S. N°49 à Montélimar.

Enfin le 1^{er} septembre 1967, il est affecté au Commissariat central de police au Havre où il va occuper différents postes à responsabilité avec les grades de brigadier et de brigadier-chef. En qualité de gradé, il sera délégué du syndicat des gradés. Il est aussi membre des œuvres sociales de la Police et est nommé au poste de Président de l'Association Sportive de la Police Havraise.

En 1989, il est cofondateur de l'Association Sportive, Culturelle et de Loisirs et entraîneur d'une équipe de basket. Enfin le 1^{er} août 1991, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

En qualité d'Ancien combattant d'A.F.N., le drapeau tricolore recouvrait le cercueil et six porte-drapeaux, du ministère de l'Intérieur(2), de la Gendarmerie nationale (1), du Souvenir français, de l'Ordre national du Mérite et de l'U.N.C. témoignaient de la reconnaissance de la Patrie envers son fidèle serviteur. Étaient placées sur un coussin : la Croix du combattant, les médailles commémoratives avec agrafe «Maroc» et «Algérie», du Titre de reconnaissance de la Nation, médaille d'honneur de la Police, de l'œuvre Humanitaire et de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports. Stéphane RICQUIER Vice-Président départemental prononçait l'éloge funèbre et concluait la cérémonie

par l'extrait d'un poème de Joseph SANTACREU, major de sa promotion à Hussein-Dey, lui aussi rapatrié : «Ô mon village, Relizane. Je n'entends plus chanter ton nom, plus un écho, plus un seul signe, alors que s'enfuient et meurent les saisons».

Ses obsèques civiles se sont déroulées le mardi 11 avril 2023 au complexe funéraire du Havre en présence de nombreux collègues retraités de police et des membres de l'association sportive culturelle et de loisirs qu'il avait créée. ■



Section YONNE - NIEVRE

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

Notre collègue Maurice **BARNIER** le 06 juin 2023, né le 24 janvier 1935 à Crest (Drôme). Sa pre-



mière affectation dans la police sera à la CRS 44 de Joigny puis il sera à sa demande, muté au Commissariat d'Auxerre où il sera admis à la retraite le 24 janvier 1990 au grade d'Officier de Paix. Il avait effectué son service militaire de décembre 1955 à janvier 1958 (en Allemagne, en France métropolitaine et en Algérie). Avec sa compagnie il sera envoyé en Algérie par deux fois en 1961 et 1962. Adhérent de l'AAACRMI depuis 1981 il sera élu pré-

sident de la section Yonne-Nièvre le 04 décembre 1993, fonction qu'il exercera jusqu'à son décès. Il était administrateur national de notre association depuis l'année 2000. Il était titulaire de la Médaille d'Honneur de la Police, de la Médaille Commémorative, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Croix du Combattant.

Marcel **HURE** le 24 décembre 2022 à Joigny à l'âge de 95 ans. Il était né le 20 août 1928 à Looze (89). Affecté d'office en Algérie

le 1^{er} avril 1955 d'abord à la Compagnie Autonome de réserve n°2 à Hussein-Dey puis à la CRS 163 d'Alger et rentrera en métropole le 07 mars 1959 pour rejoindre la CRS 83 à Joigny avec laquelle il effectuera deux nouveaux séjours en Algérie en 1961 et 1962. Il rejoindra ensuite le Commissariat de Police de Joigny où il sera admis à la retraite en août 1984 au grade de sous-brigadier. Il était titulaire de la Croix du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation. ■

Le Bleuet de France a pour vocation première, dès la création du premier atelier de confection, **de venir en aide aux blessés de guerre.**

Aujourd'hui, plus de 100 ans après, cette tradition perdure, et le Bleuet vient en aide aux combattants des nouvelles générations du feu, issu des derniers théâtres d'opérations extérieures.



**LE BLEUET
DE FRANCE**

Pourquoi le Bleuet ?

Le bleuet est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons.

Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Le bleuet est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté.

Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.

Comment le Bleuet leur vient-il en aide ?

Le Bleuet soutient la prise en charge du blessé de guerre en l'accompagnant dans sa reconstruction : il soutient notamment une reconstruction par le sport, en finançant des équipements adaptés. Il peut également s'agir de projets, de défis sportifs ou solidaires mettant en exergue des valeurs telles que l'humilité, l'esprit de cohésion, la camaraderie ou encore la générosité.

Le Bleuet soutient des programmes de réadaptation des blessés physiques et psychologiques des hôpitaux d'instruction des armées et de l'Institution nationale des Invalides. Il aide au financement de structures et de rééducations et d'espaces de vie pour le blessé.

L'opération "Colis de Noël" permet aux militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures et intérieures de recevoir un cadeau de soutien lors des fêtes de fin d'année.

Prise en charge des victimes

Le Bleuet soutient les victimes d'actes de terrorisme au même titre que les victimes de guerre :

Prise en charge des études

Accompagnement sur des projets personnels et professionnels, etc.

Plus spécifiquement, le Bleuet participe au financement de plusieurs programmes de résilience destinés à des personnes traumatisées, impactées par un acte terroriste.

Les veuves et les veufs de guerre

sont accompagnés par le Bleuet de France à plusieurs niveaux :

Prise en charge de certains aspects financiers, notamment sur les études des enfants, pour la plupart devenus pupilles de la Nation

Accompagnement à la reconversion professionnelle si nécessaire

Accompagnement des familles les plus démunies

Quelles sont les actions du Bleuet de France pour les pupilles ?

Le Bleuet de France soutient les pupilles de la Nation : (enfants de moins de 21 ans dont les parents ont été victimes de guerre ou d'actes de terrorisme) Dans leur projet d'études particuliers (participation au financement de programmes d'études à l'étranger ou voyages linguistiques dans le cadre d'études supérieures)

En leur versant des étrennes à la fin d'année

En finançant des projets particuliers

Faire un don pour aider ceux qui restent :

Si vous souhaitez soutenir les bénéficiaires du Bleuet de France

Vous pouvez adresser un chèque à l'ordre du Bleuet de France

à l'adresse suivante : **Le Bleuet de France - 20 rue d'Aguesseau - 75008 PARIS**
ou donner en ligne sur le site internet du Bleuet de France : www.bleuetdefrance.fr

*Cérémonie nationale
à la mémoire des policiers
«Morts pour la France» en
présence du Commissaire
Général Stéphane FOLCHER,
Commandant de la réserve
de la Police Nationale
et de Madame
Audrey GRAFFAULT,
Sous-Préfète
et la musique
de la Police Nationale*

